

RAPPORT ANNUEL

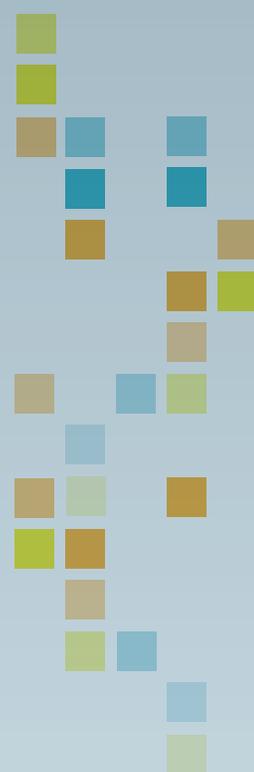
2009 - 2010

Mieux construire
pour mieux guérir !

10 ANS



Mieux construire pour mieux guérir !



NOTRE VISION

Être le chef de file en expertise immobilière et financière pour le réseau de la santé et des services sociaux.

NOTRE MISSION

Concevoir et mettre en œuvre des solutions performantes, adaptées aux besoins immobiliers et financiers du réseau de la santé et des services sociaux, dans le respect des paramètres approuvés.

NOS VALEURS

- Reconnaître nos employés;
- Communiquer;
- Faire équipe;
- exceller.

**CSSS DE
MASKINONGÉ**
*Résidence
Avellin-Dalcourt*
LOUISEVILLE





RAPPORT ANNUEL 2009 - 2010



CHSLD
SAINT-GEORGES
MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

Lettre au président de l'Assemblée nationale	3
Message du président-directeur général	4
Membres du conseil d'administration au 31 mars 2010	6
Organigramme de la Corporation	8
Membres du comité de direction au 31 mars 2010	10
Profil de la Corporation	11
Entente-Cadre de gouvernance	12
Faits saillants	13
États financiers	20
Rapport de la direction	21
Rapport du vérificateur	22
Résultats	23
Bénéfices non répartis	24
Surplus d'apport	24
Bilan	25
Flux de trésorerie	26
Notes complémentaires	28
Listes des projets	
Projets en conception	48
Projets en exécution	50
Projets mis en service	52
Projets de l'Entente-Cadre de gouvernance ■ Conception	54
Projets de l'Entente-Cadre de gouvernance ■ Exécution	54

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2010
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2010

ISSN : 1499-626X
ISBN : 978-2-550-59151-1

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Corporation d'hébergement du Québec pour l'année 2009-2010.

Dans le but d'offrir au milieu médical et à la population québécoise des services de santé de grande qualité et de faciliter l'accessibilité des soins, le réseau doit pouvoir compter sur des installations sociosanitaires sécuritaires, modernes et fonctionnelles, adaptées aux pratiques actuelles et adaptables à celles du futur.

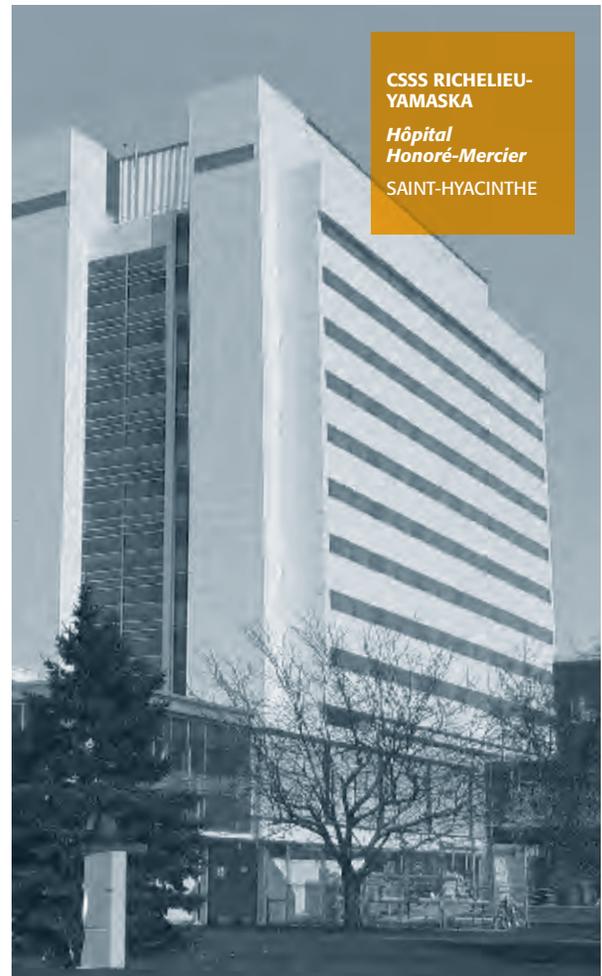
Forte d'une équipe pluridisciplinaire qui détient des expertises aux plans immobilier, technique, contractuel ainsi que financier, et dotée d'outils de gestion spécialisés, la Corporation contribue au maintien de même qu'au développement du parc immobilier du réseau de la santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux,



Yves Bolduc



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours des 10 dernières années, la Corporation d'hébergement du Québec a réalisé 224 projets totalisant des investissements de 2,9 milliards de dollars. Depuis sa création, la Corporation a continuellement optimisé ses façons de faire afin d'offrir des solutions performantes et innovantes qui correspondent aux besoins et aux exigences du réseau de la santé et des services sociaux. À l'image des activités de cette décennie, l'année 2009-2010, laquelle marque le 10^e anniversaire de la Corporation, a été riche au plan des réalisations.

UNE STRUCTURE, DES OUTILS ET DES FAÇONS DE FAIRE POUR OPTIMISER LA GESTION DES PROJETS

Dans le but d'améliorer les services et d'accroître notre efficacité, une réorganisation majeure a été effectuée au printemps 2009. Parmi les changements apportés à la structure administrative, notons la création de la Vice-présidence au développement et aux immobilisations, de la Direction de la normalisation et de la veille technologique, de la Direction de l'expertise et de la planification, de même que l'ajout de la Direction de la vérification interne. En mars 2010, une restructuration a entraîné la mise en place de la Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives, ainsi que de la Direction des opérations contractuelles et des ressources informationnelles et matérielles.

En ce qui a trait au conseil d'administration, afin de donner suite à la volonté gouvernementale visant à renforcer la gouvernance et l'éthique dans les organismes publics, un comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines a été constitué.

En outre, dans le cadre des opérations courantes, l'élaboration et la mise en place d'un tableau de bord permettant un suivi rigoureux et en temps réel des projets d'immobilisations, l'instauration d'un guichet unique pour le traitement des factures, de même que l'implantation de la comptabilité par activité sont au nombre des réalisations notables.

La pièce de résistance est sans aucun doute la démarche de planification stratégique qui s'est échelonnée tout au long de l'année. Fruit d'une longue réflexion menée tant à l'interne qu'à l'externe, le *Plan d'affaires 2010-2013*, adopté par le conseil d'administration le 25 mars 2010, s'articule autour des trois enjeux suivants : livrer l'Entente-Cadre de gouvernance, positionner la Corporation dans le réseau, puis assurer son autofinancement. Un plan d'action visant à mettre en œuvre le *Plan d'affaires 2010-2013* a aussi été élaboré, de même qu'une politique de gestion des risques.

UN PORTEFEUILLE DE PROJETS DE 1,7 MILLIARD DE DOLLARS

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, conséquemment à l'Entente-Cadre de gouvernance, six projets totalisant des investissements de 137 millions de dollars ont été autorisés pour la conception, alors que huit projets d'une valeur de 212 millions ont été mis en exécution.

La Corporation a également assuré le suivi des dossiers qui étaient actifs avant l'entrée en vigueur de l'Entente-Cadre de gouvernance, soit 10 projets à l'étape de la conception, 23 projets à l'étape de l'exécution, et 18 projets à l'étape de la mise en service. Les enveloppes budgétaires liées à ces projets se chiffrent à plus de 1,2 milliard de dollars.

Dans l'ensemble, les projets en cours à la Corporation totalisent 1,3 milliard de dollars.

UN BÉNÉFICE DE 19 MILLIONS

La Corporation termine son exercice financier 2009-2010 avec un bénéfice de 19 millions de dollars. Les produits et les charges totalisent respectivement 211,5 et 192,5 millions de dollars et sont en baisse comparativement à l'année financière précédente. L'écart s'explique, d'une part, par la diminution des revenus d'intérêt et, d'autre part, par une réduction des frais financiers nets due à des taux d'intérêt beaucoup plus faibles que l'an dernier. En cours d'année, 284 millions de dollars ont été injectés dans les projets de construction.

L'actif de la Corporation atteint 3,8 milliards de dollars, alors que l'avoir de l'actionnaire se chiffre à 226,4 millions de dollars.

REMERCIEMENTS

Je tiens à souligner la contribution des membres du conseil d'administration qui ont été particulièrement sollicités en cours d'année, et qui se sont impliqués dans l'exercice de planification stratégique. Je rends hommage à madame Louise Rochette, dont le mandat est arrivé à terme le 20 décembre 2009. Madame Rochette a siégé au conseil d'administration et a occupé le poste de présidente du comité de vérification au cours des six dernières années.

Je souhaite mettre en relief la collaboration de nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, de même que celle de nos fournisseurs.

Enfin, j'adresse mes remerciements à tous les employés qui, avec empressement et enthousiasme, ont mis tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

DÉCISION GOUVERNEMENTALE

Le 30 mars 2010, le ministre des Finances a annoncé l'abolition de la Corporation et l'intégration de ses activités immobilières à la Société immobilière du Québec, et de son volet financier au ministère des Finances. Dans ce contexte, la Corporation apportera son entière collaboration aux autorités concernées afin que l'intégration s'effectue de manière harmonieuse, dans le respect des employés, puis en tenant compte des engagements avec le réseau de la santé et des services sociaux.

Les raisons qui ont motivé la création de la Corporation il y a 10 ans sont toujours d'actualité. Que ce soit la mise sur pied d'une équipe multidisciplinaire dédiée aux besoins spécifiques du réseau de la santé et des services sociaux, le développement d'une expertise unique dans le but d'appliquer les meilleures solutions immobilières, ou le regroupement de l'information relative à l'ensemble des projets liés au domaine de la santé, la Corporation a contribué de façon significative à l'amélioration de la gestion des projets d'immobilisations.

En cette période de transition, où les activités de la Corporation seront intégrées à la Société immobilière du Québec et au ministère des Finances et où les projets de construction représentent des enjeux de taille, je suis convaincu que toute l'expertise développée et détenue par la Corporation continuera, sous une forme ou une autre, à servir le secteur de la santé et des services sociaux, et que nos meilleures pratiques pourront profiter aux autres grands chantiers du Québec. D'ici là, toute l'équipe de la Corporation demeure au service du réseau de la santé et des services sociaux et est orientée vers un même but...

MIEUX CONSTRUIRE POUR MIEUX GUÉRIR.



Michel Gagnon

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 MARS 2010



M. Michel Gagnon
Président-directeur général
Corporation d'hébergement du Québec
Président du conseil d'administration

SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



M^{me} Diane Laboissonnière
Présidente-directrice générale
CRSSS de la Baie-James



M. Michel Lapointe
Directeur général
Vigi Santé Itée



M. Claude Ouellet
Directeur général adjoint au budget
Ministère de la Santé et des Services sociaux



M^{me} Réjeanne Pilote
Directrice générale adjointe
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme

SECTEUR ÉCONOMIQUE



M. Michel Delisle
Président
Placements Michel Delisle Itée



M^{me} Diane Poitras
Directrice principale en certification
Lemieux, Nolet, comptables agréés

SECTEUR FINANCIER



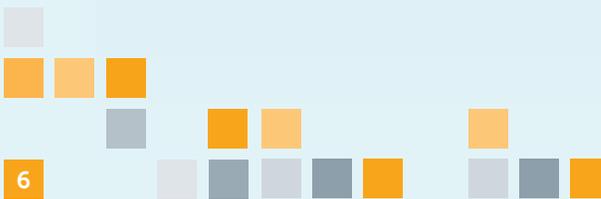
M^{me} Ginette Bijou
Conseillère en sécurité financière
Financière Sun Life



M. Jean Gosselin
Directeur au développement des affaires – Marché complémentaires
Desjardins Sécurité financière
Vice-président du conseil d'administration



M^e Claude Gilbert
Directeur des affaires juridiques et secrétaire général
Corporation d'hébergement du Québec



COMITÉS 2009-2010

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Constitué le 25 mars 2010

- M. Jean Gosselin
Président du comité
- M^{me} Ginette Bijou
- M^{me} Réjeanne Pilote

COMITÉ EXÉCUTIF

- M. Michel Gagnon
Président du comité
- M. Jean Gosselin
- M^{me} Ginette Bijou

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- M. Michel Delisle
Président du comité
- M. Michel Lapointe
- M^{me} Diane Poitras

Relevé des présences au conseil d'administration

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

ADMINISTRATEURS	DATE DE NOMINATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES
Ginette Bijou	Début: 2006-10-18 Fin: 2009-10-17	5	13		1
Michel Delisle	Début: 2010-12-21 Fin: 2013-12-20	1		1	
Michel Gagnon	Début: 2009-04-06 Fin: 2012-04-05	5	13		1
Jean Gosselin	Début: 2009-09-30 Fin: 2012-09-29	4	1		
Diane Laboissonnière	Début: 2007-08-07 Fin: 2009-10-17	3			
Michel Lapointe	Début: 2006-10-18 Fin: 2009-10-17	3		3	1
Claude Ouellet	Début: 2006-10-18 Fin: 2009-10-17	5			
Réjeanne Pilote	Début: 2006-10-18 Fin: 2009-10-17	3			1
Diane Poitras	Début: 2009-09-30 Fin: 2012-09-29	4		1	
Louise Rochette	Début: 2003-03-03 Fin: 2009-12-20	2		2	

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, de même que le code de déontologie des employés peuvent être consultés dans le site Internet de la Corporation à l'adresse www.chq.gouv.qc.ca.

ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2010



CSSS DE L'ÉNERGIE
Hôpital du Centre-
de-la-Mauricie
SHAWINIGAN

*Adjoint au
président-directeur général*
Jacques Poulin

Secrétaire exécutive
Johanne Côté

*Vice-présidence
Finances, Administration
et Service à la clientèle*
François Dumais

*Direction
Partenariats public-privé*
Denis Carette

*Direction
Administration, Gestion financière
et Services à la clientèle*
Pascal Bouchard

*Direction
Opérations contractuelles
et Ressources
informationnelles et matérielles*
Fernand Linteau

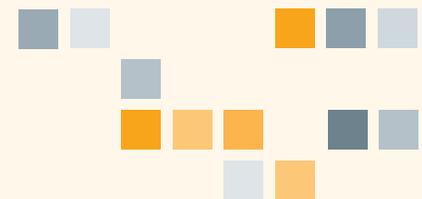
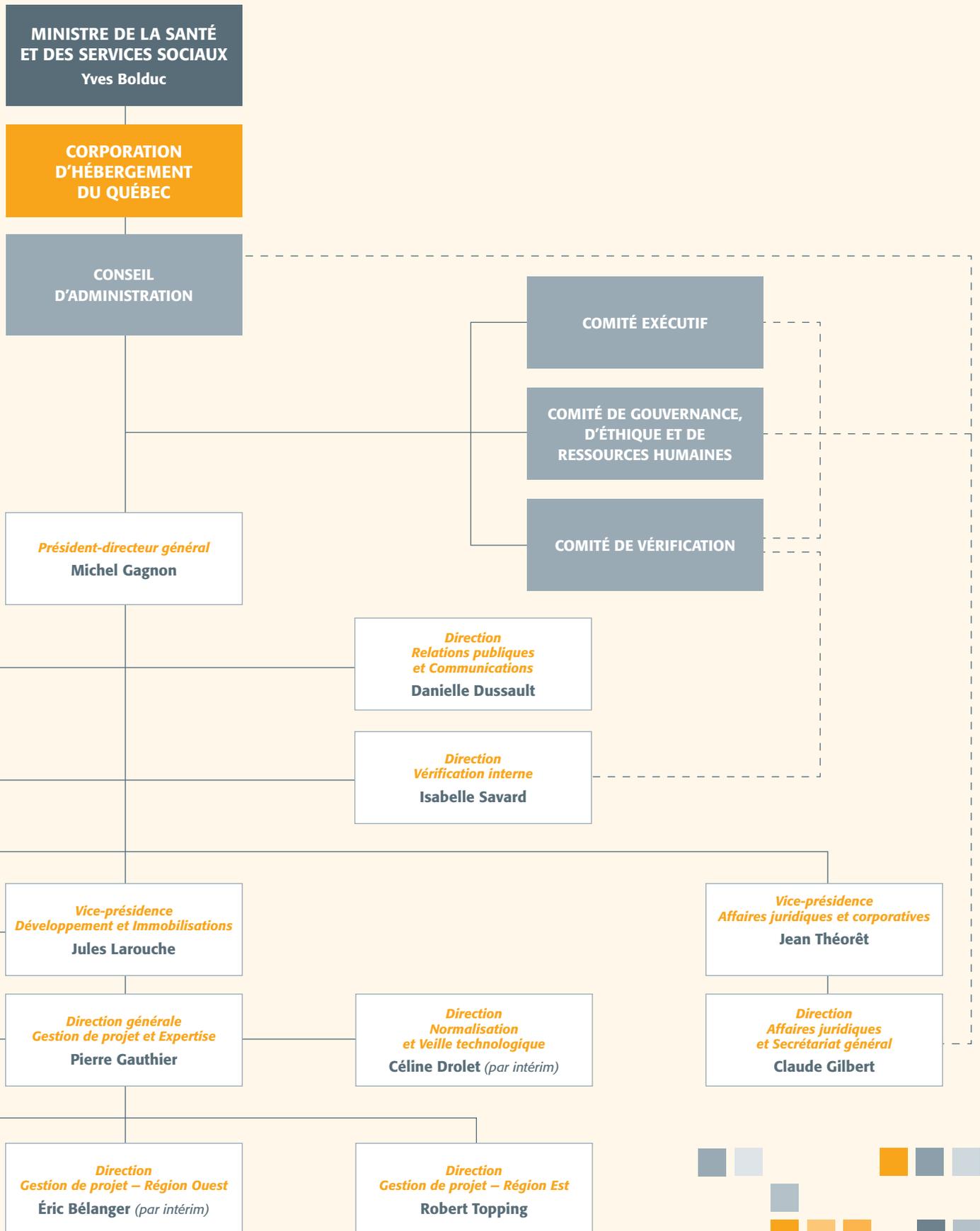
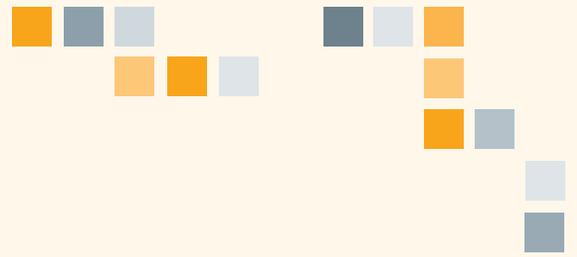
*Direction
Bureau de soutien de projet*
Luc Desbiens

*Direction
Ressources humaines*
Pierre Marcoux

*Direction
Services immobiliers*
Caroline Fontaine

*Direction
Expertise et Planification*
Nathalie Rhéaume





MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

AU 31 MARS 2010



M. Michel Gagnon
Président-directeur général



M. François Dumais
*Vice-président aux finances,
à l'administration et
au service à la clientèle*



M. Jules Larouche
*Vice-président au développement
et aux immobilisations*



M. Jean Théorêt
*Vice-président aux affaires
juridiques et corporatives*



M. Pierre Gauthier
*Directeur général de la gestion
de projet et de l'expertise*



M. Jacques Poulin
*Adjoint au président-directeur
général*



M^{me} Johanne Côté
Secrétaire exécutive



M^{me} Danielle Dussault
*Directrice des relations publiques
et des communications
Secrétaire du comité*

PROFIL DE LA CORPORATION

ENTREPRISE DU GOUVERNEMENT AUTONOME ET IMPUTABLE

- **Actif :**
3,8 milliards de dollars
- **Biens immobiliers :**
1,9 milliard de dollars
- **Financement :**
1,7 milliard de dollars
- **Capacité d'emprunt :**
4,3 milliards de dollars
- **Emprunts à court terme :**
2,8 milliards de dollars
- **Emprunts à long terme :**
1,5 milliard de dollars
- **Avoir de l'actionnaire :**
226,4 millions de dollars
- **Chiffre d'affaires :**
211,5 millions de dollars
- **Nombre de propriétés :**
301 immeubles

DEPUIS SA CRÉATION LE 1^{er} DÉCEMBRE 1999, LA CORPORATION A :

- Livré **224 projets** représentant des investissements de **2,9 milliards de dollars**;
- Réalisé des projets d'une valeur minimale de **200 millions de dollars** par année;
- Signé plus de **7 000 contrats** avec les professionnels et les entrepreneurs.



CSSS DE
MASKINONGÉ
Résidence
Avellin-Dalcourt
LOUISEVILLE

Évolution des opérations contractuelles

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	TOTAL
Contrats et avenants en services professionnels	454	438	519	436	351	2198
▪ architectes et ingénieurs	275	257	364	277	187	1360
▪ autres professionnels	179	181	155	159	164	838
Contrats de construction	68	38	32	30	31	199
Contrats d'œuvres d'art	33	54	45	56	50	238
Autres contrats	133	207	165	133	164	802
DSQ – Signé par la CHQ	–	–	1	8	14	23
DSQ – Signé par l'ASSS de Montréal	–	–	14	33	10	57
TOTAL	688	737	776	696	620	3517

ENTENTE-CADRE DE GOUVERNANCE

MANDAT DE GESTIONNAIRE DE PROJET

Pour tout projet d'immobilisations qui nécessite une autorisation ministérielle, le cadre de gestion des immobilisations prévoit que la Corporation est désignée gestionnaire de projet, sauf lors de circonstances particulières ou de motifs exceptionnels. À ce titre, le rôle et les responsabilités de la Corporation sont les suivants :

- 1 Mettre en place un système de gestion de projet qui comprend un suivi technique et financier afin d'informer en tout temps le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de l'évolution du projet et des engagements financiers;
- 2 Réaliser, en collaboration avec l'établissement, toutes et chacune des étapes d'un projet d'immobilisations et coordonner ses étapes de réalisation;
- 3 Assurer, au cours de l'étape de la planification, la réalisation de l'étude (concepts, plans et devis préliminaires) selon le budget et les autres paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre;
- 4 Procéder, également lors de l'étape de la planification, à la confection des plans et devis définitifs;
- 5 Procéder, au cours de l'étape de la mise en exécution, à la réalisation des travaux;
- 6 Saisir le MSSS ainsi que l'agence de tout dépassement appréhendé des coûts autorisés ou d'une modification du programme fonctionnel et technique, et s'assurer d'obtenir l'autorisation requise du ministre avant de poursuivre la réalisation du projet;
- 7 Assumer la responsabilité et l'imputabilité en cas de non-respect des paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre.

MANDATS GÉNÉRAUX

- 1 Élaborer, adapter et maintenir à jour l'ensemble des normes, des guides et des standards techniques relatifs aux projets d'immobilisations, conformément au plan de travail convenu avec le MSSS;
- 2 Concevoir, rédiger et maintenir à jour toute la documentation normalisée pertinente à l'application de la réglementation en matière de contrats de construction et de services professionnels relatifs aux projets d'immobilisations, en concertation avec le MSSS;
- 3 Procéder, conséquemment à une demande du MSSS, à l'évaluation et à l'optimisation des programmes fonctionnels et techniques (PFT) ainsi que des solutions immobilières, puis proposer un mode de réalisation approprié de façon à respecter le programme, l'échéancier et le budget.

SERVICES ADDITIONNELS

Le ministre ainsi que tout établissement ou agence peuvent, moyennant considération, obtenir de la Corporation des services de gestion de projet, d'expertise technique, immobilière, financière, contractuelle et d'appels d'offres. Dans ce contexte, la Corporation propose au ministre, à l'établissement ou à l'agence une entente qui reflète les services à être dispensés en fonction des besoins.

De telles ententes peuvent également être convenues à l'égard des services liés à l'élaboration des dossiers d'affaires et à la réalisation des projets en partenariat public-privé (PPP), soit durant la phase d'élaboration, de mise en concurrence, de mise en œuvre ou de gestion du projet en mode PPP.



**CSSS DE
KAMOURASKA**
*Centre Notre-Dame-
de-Fatima*
LA POCATIÈRE

**PARTENAIRE DE CHOIX
POUR DES IMMEUBLES
EN SANTÉ!**

FAITS SAILLANTS

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Une démarche de planification stratégique a été entreprise au printemps 2009. Dans le cadre de la réalisation du diagnostic organisationnel, des consultations ont été menées à l'interne et auprès de représentants du MSSS, d'agences et d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

À la lumière des principaux constats dégagés lors des consultations, un nouveau plan d'affaires couvrant la période 2010-2013 a été réalisé. Ce plan d'affaires a été adopté par le conseil d'administration de la Corporation en mars 2010. Un plan d'action, découlant des enjeux et des orientations stratégiques, de même qu'une politique de gestion des risques accompagnent le *Plan d'affaires 2010-2013*.

ACHAT DE PLACES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

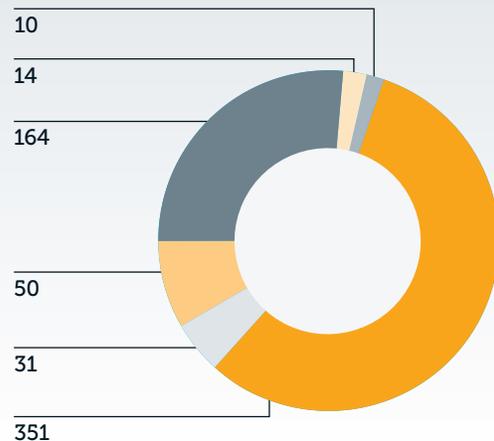
Le MSSS a confié à la Corporation le mandat de développer une documentation d'appel d'offres allégée dans le but de sélectionner un partenaire privé pour quatre projets d'achat de 66 places d'hébergement et de soins de longue durée, soit trois projets pour l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, respectivement situés sur le territoire des CSSS Haut-Richelieu—Rouville, de la Haute-Yamaska et Jardins-Roussillon, puis un projet pour l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, situé sur le territoire du CSSS de Laval.

La Corporation a réalisé un modèle concurrentiel mettant à profit l'expérience et l'expertise qui ont été développées dans le cadre du projet d'achat de 200 places au CSSS Champlain, tout en offrant au MSSS toutes les garanties requises pour assurer la qualité des soins, des services et de l'environnement physique, de même que le respect par le partenaire privé des dispositions du contrat. Parallèlement, la Corporation a procédé à la mise sous options de terrains dans le but de s'assurer de la disponibilité d'un terrain dans chaque territoire de CSSS lors de l'appel d'offres.

Un appel d'offres regroupé sera lancé en 2010-2011. L'objectif de cet appel d'offres regroupé sera de solliciter des propositions au moyen d'un processus de sélection concurrentiel en vue de conclure, à l'égard de chaque projet, une entente entre le soumissionnaire sélectionné et l'Agence concernée. Chaque projet comprend la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation d'une installation de 66 places d'hébergement et de soins de longue durée par le partenaire privé.

La Corporation assumera également la coordination des activités du comité de sélection, lequel sera mis sur pied aux fins d'analyser et d'évaluer les dossiers de candidature (premier dépôt du processus) et les propositions des soumissionnaires (deuxième dépôt du processus). Le comité de sélection et ses sous-comités seront notamment composés de représentants du MSSS, des Agences, des CSSS de la Montérégie et de Laval, ainsi que de la Corporation.

Type et nombre de contrats signés



- Contrats et avenants en services professionnels
- Contrats de construction
- Contrats d'œuvres d'art
- Autres contrats
- Dossier de santé du Québec – Signé par la Corporation
- Dossier de santé du Québec – Signé par l'ASSS de Montréal



CSSS DE LA RÉGION
DE THETFORD
Centre
d'hébergement
Saint-Alexandre
THETFORD MINES

MISE À JOUR DE LA DOCUMENTATION D'APPEL D'OFFRES

Au cours de l'année, des mises à jour ponctuelles ont été apportées à la documentation contractuelle développée en 2008 dans le cadre de la Loi sur les contrats des organismes publics et de la réglementation afférente.

Notons, à titre d'exemple, l'ajout de dispositions en matière de pratique anticoncurrentielle rappelant par ailleurs aux soumissionnaires que la participation à un truquage de soumissions constitue un acte criminel et une pratique commerciale illégale. En ce sens, un nouveau formulaire intitulé *Attestation relative à l'absence de collusion dans l'établissement d'une soumission et à l'absence de condamnation en vertu de la Loi fédérale sur la concurrence* a été ajouté à titre de document qui doit être joint à toute soumission ou offre de services déposée dans le cadre d'un appel d'offres en construction ou en services professionnels liés à la construction. Cette récente modification aux documents-types s'inscrit dans la foulée des mesures entreprises par les organismes publics pour contrer la collusion et la malversation.

RÈGLEMENT N° 1 RELATIF AU FONCTIONNEMENT ET À L'ORGANISATION INTERNE DE LA CORPORATION

Le 25 février 2010, le conseil d'administration a adopté le nouveau règlement relatif au fonctionnement et à l'organisation interne de la Corporation, en remplacement du règlement intérieur n° 1, lequel datait de janvier 2000. Cette version simplifiée et plus actuelle s'inspire des dispositions de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Le nouveau règlement introduit notamment un comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines, puis reprend la notion de gouvernance en établissant les principes applicables à l'égard du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités.

NORMALISATION ET VEILLE TECHNOLOGIQUE

Proactive et désireuse de faire bénéficier le RSSS de connaissances d'avant-garde, la Corporation a mis en place la Direction de la normalisation et de la veille technologique, laquelle a pour mandat, d'une part, de poursuivre la refonte des guides et des normes du RSSS et, d'autre part, de mettre en œuvre un pôle de développement des connaissances dans les domaines de la programmation, de la planification et de la réalisation des projets de construction.

En ce qui a trait aux activités de normalisation, la Corporation a déposé au MSSS pour approbation les documents relatifs à l'aménagement d'une unité de retraitement des dispositifs médicaux (stérilisation). Des comités de travail composés de représentants des services programmes du MSSS, du RSSS et de la Corporation ont aussi été mis en place afin de mettre à jour les données concernant les unités de soins aigus de médecine/chirurgie, les unités de soins critiques ainsi que la mission relative au centre hospitalier. Les travaux sont réalisés selon une méthodologie de travail basée sur les pratiques reconnues dans le domaine de la normalisation. La Corporation effectue la mise à jour des données de façon continue afin d'en assurer la pérennité.

Toute l'information est colligée dans le site Web de la Corporation sous la rubrique *Répertoire des guides de planification immobilière*; cette appellation remplace le vocable *Cadre de référence normatif* antérieurement utilisé. Le changement de nom permet aux utilisateurs de dissocier clairement les orientations de même que les principes d'aménagement et de construction par rapport aux exigences normatives en matière de services qui relèvent de la responsabilité du MSSS.

Afin de répondre plus adéquatement aux questions du RSSS, un forum de discussion sera intégré dans le site Web de la Corporation au cours de l'exercice 2010-2011. Par ailleurs, la première édition du nouveau bulletin d'information trimestriel *Carnet de veille*, lequel présente les nouveautés et les tendances liées aux activités de veille, a été publiée en avril 2010.

Tout le volet relatif à la veille technologique a nécessité la mise en place d'une démarche axée sur l'environnement et sur les techniques de construction relatives au milieu de la santé. Il est à noter que la Corporation fait partie du Réseau de veille intégrée des politiques publiques.

UNE IMPLICATION ACCRUE DANS LA PLANIFICATION ET LA GESTION DES PROJETS

Pour bien remplir le mandat édicté par le cadre de gestion des projets d'immobilisations centralisés, la Corporation a revu son approche de planification et de gestion des projets. L'objectif était d'assurer un suivi continu tout au long des phases de conception et d'exécution.

Pour intégrer ces nouvelles pratiques, le système de gestion de la qualité – lequel englobe les outils et les processus nécessaires à la gestion des projets – a été révisé aux fins de consolider les acquis en matière de gestion et de planification des projets, de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe de projet, de favoriser une plus grande synergie entre les membres de l'équipe de projet puis, finalement, d'uniformiser et d'optimiser les actions ainsi que les moyens de l'équipe de projet.

**UNE VALEUR AJOUTÉE
AU BÉNÉFICE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX**

MANDAT DU COMITÉ IMMOBILISATION EN PRÉVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES (CIPIN)

Dans le cadre des travaux réalisés par la Corporation pour le Comité immobilisation en prévention des infections nosocomiales (CIPIN), un premier document intitulé *Principes généraux d'aménagement pour la prévention et le contrôle des infections nosocomiales* a été émis par le MSSS en juin 2009. Ce document vise à définir l'environnement physique qui permet d'appuyer l'application de pratiques de base en prévention des infections.

Au cours de la prochaine année, la révision du *Guide sur la qualité de l'air* et l'élaboration d'un guide sur la qualité de l'eau seront entreprises dans le but d'intégrer les plus récentes pratiques en matière de prévention des infections.

**CENTRE
D'HÉBERGEMENT
DU BOISÉ**
QUÉBEC

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En continuité avec la politique adoptée en décembre 2007, la Corporation a poursuivi l'intégration du développement durable à ses processus de planification et de gestion des projets. Pour chaque projet, les stratégies et les mesures pertinentes visant notamment à optimiser l'efficacité énergétique et la durabilité des immeubles sont évalués.

Dans le cadre de ses activités internes, le Comité d'action pour un développement environnemental (CADE), créé en janvier 2009, a assuré son rôle qu'est celui d'informer et de sensibiliser le personnel, en plus de procéder à la mise en place de plusieurs mesures environnementales.

Conséquemment à un mandat reçu de l'Institut national de santé publique concernant l'évaluation de l'impact des changements climatiques sur les bâtiments du réseau, la Corporation a amorcé l'élaboration d'un guide traitant de la vulnérabilité et de l'adaptation des immeubles. À cet effet, des projets de démonstration ont aussi été réalisés. Cette activité s'inscrit dans la foulée du *Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012* – volet santé du MSSS.

Soulignons que la Corporation collabore avec le MSSS afin d'identifier et de définir des critères d'éco-responsabilité à intégrer aux projets de construction, conformément à l'action 10 du *Plan d'action de développement durable 2009-2013* du MSSS.

DONNÉES SUR LE PARC IMMOBILIER DE LA CORPORATION

Le parc immobilier de la Corporation d'hébergement du Québec compte 301 immeubles lesquels sont occupés par des installations sous la responsabilité des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, le tout réparti dans 15 régions sociosanitaires. Conséquemment à la perte de son immunité fiscale, la Corporation procède à la disposition de certains de ses immeubles en faveur d'établissements du réseau; les transactions permettent de réduire les coûts associés à la construction de centres d'hébergement.

Dans le cadre du présent exercice financier, les établissements ont bénéficié de l'accompagnement des services immobiliers pour réaliser notamment les éléments suivants :

- des négociations pour l'acquisition d'immeubles ou pour la location de locaux;
- des appels d'offres relativement à la disposition de leurs immeubles excédentaires;
- des recherches de sites en vue du projet d'achat de places en centre d'hébergement pour les régions de Laval et de la Montérégie, ce qui comprend la rédaction de la documentation pertinente et les négociations avec les propriétaires de ces sites pour l'obtention d'options d'achat;
- des régularisations de titres de propriété d'immeubles, dont certains sont situés dans un territoire non organisé;
- des conseils pour la location d'espaces pour les besoins d'entreprises de télécommunications.

À l'intérieur de son parc immobilier, les projets d'immobilisations suivants ont été réalisés :

- la finalisation du projet de construction du centre de recherche à même le Centre hospitalier de l'Université Laval, communément appelé « Bloc R », sis au 2705, boulevard Laurier, à Québec;
- l'agrandissement de l'Hôpital Chauveau dans le but d'y intégrer le CLSC de la Jacques-Cartier;
- l'implantation du campus de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal à même le Pavillon Sainte-Marie, situé au 1991, boulevard du Carmel, à Trois-Rivières;
- l'ajout de 71 lits, l'agrandissement de l'urgence de même qu'un important réaménagement des services au Centre de santé et des services sociaux de Memphrémagog;
- la relocalisation du CLSC de Thérèse-De Blainville dans un nouvel immeuble sis au 125, rue Duquet, à Sainte-Thérèse;
- la mise en chantier du Centre d'hébergement Manoir Trinité sur le terrain vacant situé en façade du boulevard Jacques-Cartier, à Longueuil.

La gestion de l'immeuble administratif sis au 3700, rue Berri, à Montréal, a nécessité la réalisation d'un important projet de redressement d'une aile du bâtiment.

De plus, lors des Mérites d'architecture de la Ville de Québec, la Corporation s'est vue décerner le titre de lauréat dans la catégorie « Édifices publics et institutionnels » (construction neuve) pour le Centre d'hébergement et le CLSC de Limoilou, situé au 1401-1405, chemin de la Canardière, à Québec. Une mention spéciale a été aussi accordée à la Maison de naissance de la Capitale-Nationale, sise au 1280-1290, 1^{re} Avenue, à Québec. Ces bâtiments ont été primés pour leur intégration harmonieuse dans le milieu bâti.



ACTIFS+ RÉSEAU

Le volet de l'inventaire immobilier d'Actifs+ Réseau a été déployé dans le RSSS à la fin du premier trimestre de la présente année financière. La Corporation, à titre de mandataire immobilier, a poursuivi les activités prévues au plan de travail entériné par le MSSS et participe aux comités liés au développement du logiciel.

CESSION DE PRÊTS

Le 1^{er} novembre 2009, une convention de cession a été conclue entre la Corporation et Financement-Québec en ce qui concerne le transfert de la totalité de ses créances, droits et obligations actuels et futurs que lui conféraient les conventions de marge de crédit globale relativement aux enveloppes décentralisées pour un montant de 1,135 milliard de dollars.

La gestion administrative de ces prêts continue d'être effectuée par la Corporation en vertu d'une entente intervenue entre les parties.

PROTOCOLE D'ENTENTE ET AMENDEMENTS

Lorsque la Corporation est désignée gestionnaire de projet par le ministre de la Santé et des Services sociaux pour réaliser la construction ou la rénovation d'un établissement, celle-ci convient avec l'établissement concerné d'un protocole d'entente visant notamment à établir les rôles et les responsabilités de chacune des parties prenantes en matière de gestion, de financement et de gestion financière.

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, 19 protocoles d'entente et amendements ont été conclus conséquemment aux autorisations ministérielles reçues.

OFFRE DE SERVICE

La Corporation offre des services à la carte à l'ensemble de sa clientèle moyennant considération. Cette offre de service définit clairement la nature du mandat, les modalités relatives aux services offerts, l'échéancier de réalisation ainsi que les coûts des travaux dans lesquels sont inclus les honoraires de la Corporation.

Durant l'exercice financier 2009-2010, la Corporation a présenté 25 offres de service. À ce jour, 21 d'entre elles ont été acceptées par les établissements concernés.

COMPTABILITÉ PAR ACTIVITÉ

L'émergence de la comptabilité par activité (CPA) au sein de la Corporation découle d'une volonté à répondre aux impératifs d'une bonne gestion des coûts pour les services rendus, de même qu'à produire une reddition de comptes à l'égard des activités visées par l'Entente-Cadre de gouvernance intervenue avec le MSSS. Les grands principes de la CPA ont été adaptés à la réalité opérationnelle de la Corporation en vue de générer une information de gestion pertinente et utile.

Afin de procéder à l'implantation de la CPA, la Corporation a mis en place un comité de travail dans le but d'identifier les objets de coûts (services rendus), d'effectuer une analyse du comportement des coûts d'opération (consommation des ressources), de procéder à la modélisation des résultats obtenus, puis de mettre en place un outil informatique approprié pour gérer une quantité impressionnante de données, occasionnées par la multitude des paramètres requis à la CPA.

L'année 2009-2010 a été une année charnière pour la Corporation; elle a été marquée par le démarrage des projets de construction qui seront réalisés selon les paramètres fixés dans l'Entente-Cadre de gouvernance signée avec le MSSS. Il s'agissait d'une opportunité unique de construire un historique sur le comportement des coûts par activité afin d'alimenter la gestion de la performance au cours des années à venir.

DES SOLUTIONS OPTIMALES EN MATIÈRE D'IMMOBILISATIONS ET DE FINANCEMENT

DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice, la Corporation a poursuivi ses travaux de gestion financière et d'opérations contractuelles pour l'ensemble du projet du Dossier de santé du Québec (DSQ) d'une valeur budgétaire de 562 millions de dollars, dont 131 millions de dollars se rapportent à des propriétés de la Corporation.

La Corporation a assuré la gestion financière par des déboursés additionnels de 96,6 millions de dollars en 2009-2010, dont un montant de 13 millions de dollars dans ses actifs.

SOMMAIRE DES PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément au Plan stratégique en systèmes d'information 2008-2011, les actions suivantes ont été réalisées.

▪ Objectif :

Procurer au réseau de la santé et des services sociaux des outils de gestion conviviaux et accessibles en temps réel par le biais du réseau RTSS ou de l'Internet.

Au cours des dernières années, la Corporation a développé à l'intention des intervenants du réseau trois outils de gestion accessibles dans des sites extranet, à savoir un portail de collaboration pour les projets d'immobilisations, un site pour le suivi des coûts de projets, de même qu'un site pour la diffusion des états de compte. En 2009-2010, la Corporation a ajouté pour les gestionnaires du MSSS une première version du tableau de bord corporatif pour le suivi de l'ensemble des projets. Une fiche de projet est, de plus, actuellement en cours de développement. Par ailleurs, la Corporation a procédé à l'acquisition d'outils d'intelligence d'affaires, lesquels rendront possible dans un avenir rapproché, la production de tableaux de bord interactifs qui pourront produire des informations de gestion de haut niveau.

▪ Objectif :

Mettre à la disposition des employés de la Corporation des applications de gestion intégrées au moyen d'un portail unique.

La Corporation continue d'optimiser son portail SharePoint afin d'en faire la référence au chapitre de l'information pour les employés de la Corporation. Qui plus est, en collaboration avec l'équipe de la Direction du bureau de soutien de projet, une refonte de l'environnement des projets d'immobilisations a été amorcée afin de rendre l'information plus facilement accessible.



▪ Objectif :

Consolider l'infrastructure informatique.

Parmi les travaux complétés en cours d'année, notons :

- L'ajout de pare-feu aux sites de Québec et de Montréal;
- La consolidation de l'infrastructure de stockage des données;
- La mise à jour de l'infrastructure de virtualisation;
- L'amélioration de la redondance des équipements de réseautique.

▪ Objectif :

Améliorer et créer des applications stratégiques dans le but d'accroître la qualité de l'information.

Le développement et la mise en place d'outils pour réaliser la comptabilité par activité permettront d'effectuer une meilleure reddition de comptes auprès de nos clients et de nos partenaires.

**LA CORPORATION
DÉPLOIE TOUTE SON ÉNERGIE
AFIN D'OPTIMISER SON EXPERTISE
ET DE PARTICIPER À LA
CRÉATION D'UN PATRIMOINE
IMMOBILIER DURABLE**

▪ Objectif :

Accompagner nos partenaires dans les projets spéciaux.

Dans le cadre des projets du Dossier de santé du Québec et de la modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal, les éléments suivants ont été mis de l'avant :

- La maintenance et l'amélioration du portail de suivi des factures;
- La maintenance et l'amélioration des rapports de gestion;
- Le support des portails SharePoint externes.

PERSONNEL DE LA CORPORATION

Au 31 mars 2010, l'effectif de la Corporation se composait de 144 postes réguliers et de 11 postes occasionnels répartis de la façon suivante : 64 hommes et 91 femmes. La Corporation compte parmi son personnel quelques représentants de diverses composantes de la société québécoise. La moyenne d'âge des employés est de 43 ans.

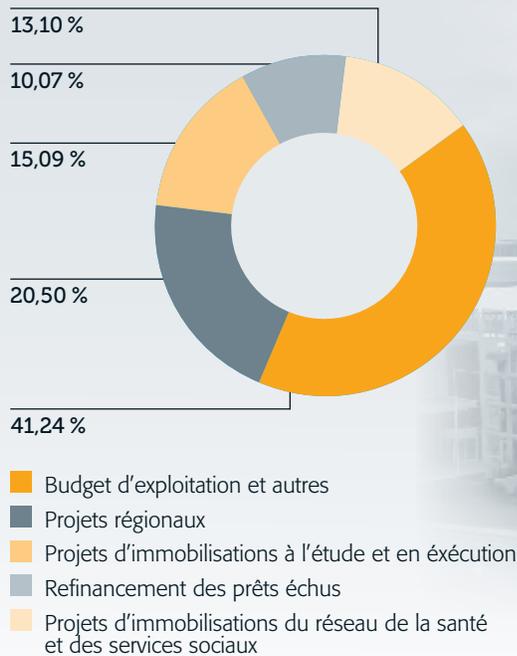
Le souci de maintenir et de recruter les meilleures ressources demeure une préoccupation constante. Une moyenne de cinq jours de formation par employé a pu être observée en 2009-2010.

Les stratégies et les mesures en place pour améliorer la rétention du personnel ont porté fruit au cours du dernier exercice. Le taux de rotation du personnel a été réduit de tiers par rapport à l'exercice financier précédent.

Les efforts des autorités pour clarifier les rôles et les responsabilités, maintenir et augmenter la qualité de vie au travail, puis faciliter la prestation de travail ont eu un effet positif.

La mise à jour continue du plan d'action en matière d'attraction et de rétention est soutenue par l'ensemble du personnel d'encadrement.

Ventilation des prêts au 31 mars 2010



**CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
DE QUÉBEC**
Pavillon Centre hospitalier
de l'Université Laval
Centre mère-enfant
QUÉBEC



ÉTATS FINANCIERS

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

CSSS DU SUD
DE LANAUDIÈRE

*Hôpital
Pierre-Le Gardeur*
LACHENAIE

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Corporation d'hébergement du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Corporation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Corporation, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur présente la nature et l'étendue de cette vérification de même que son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président-directeur général,



Michel Gagnon

Québec, le 19 mai 2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre des Finances du Québec

J'ai vérifié le bilan de la Corporation d'hébergement du Québec au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis, du surplus d'apport et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance FCA auditeur

Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 19 mai 2010

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

(en milliers de dollars)

	Notes	2010	2009
PRODUITS			
Revenus d'intérêt		35 745	88 758
Revenus de location :			
- Réseau de la santé	3	148 523	151 888
- Autres – net	4	457	864
Honoraires de gestion relatifs aux projets			
Établissement		11 443	4 504
Honoraires d'expertise		1 732	2 546
Apports et contributions d'organismes externes au gouvernement		–	68
Subvention du gouvernement du Canada	5	149	181
Amortissement des apports reportés		10 502	5 378
Revenus de projets à l'étude retirés		2 600	263
Autres produits		356	443
		211 507	254 893
CHARGES			
Frais financiers – net	6	108 199	167 158
Amortissement	7	60 807	60 582
Charges générales et administratives	8	8 485	11 209
Coûts d'expertise		898	1 667
Coûts relatifs aux projets à l'étude retirés		2 600	263
Perte sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente		1	439
Œuvres d'art		651	361
Autres charges		419	–
Remise aux clients		10 399	–
		192 459	241 679
		19 048	13 214

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

(en milliers de dollars)

Solde au début de l'exercice

Bénéfice net

Solde à la fin de l'exercice

2010	2009
178 370	165 156
19 048	13 214
197 418	178 370

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SURPLUS D'APPORT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

(en milliers de dollars)

Solde au début de l'exercice

Contributions d'organismes apparentés se rapportant à un terrain

Annulation de l'excédent de la juste valeur sur le coût d'un terrain acquis pour une contrepartie mineure d'un organisme inclus dans le périmètre comptable du gouvernement lors d'une disposition

Solde à la fin de l'exercice

2010	2009
19 940	19 940
22	–
(963)	–
18 999	19 940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



BILAN

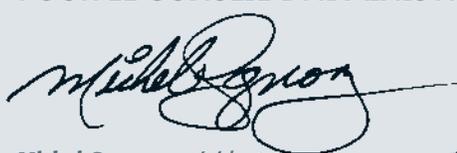
AU 31 MARS 2010
(en milliers de dollars)

	Notes	2010	2009
ACTIF			
Créances	9	83 036	47 213
Frais payés d'avance		1 491	216
Créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés		2 352	1 846
Loyers à recevoir	10	7 540	7 785
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	11	26 800	25 480
Prêts	12	1 285 360	1 935 133
Créances à recevoir – projets établissement	13	423 946	404 879
Biens immobiliers	14	1 936 845	1 984 331
Projets à l'étude		20 742	22 726
Autres éléments d'actif	15	56 198	37 083
		3 844 310	4 466 692
PASSIF			
Chèques en circulation moins encaisse		5 064	4 778
Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	16	41 897	50 091
Intérêts courus	17	28 573	31 717
Emprunts à court terme	18	1 618 604	2 196 428
Dette à long terme	19	1 736 722	1 803 932
Autres éléments de passif	20	187 033	171 436
		3 617 893	4 258 382
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Capital-actions	21	10 000	10 000
Surplus d'apport		18 999	19 940
Bénéfices non répartis		197 418	178 370
		226 417	208 310
		3 844 310	4 466 692

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS (note 24)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michel Gagnon, président



Michel Delisle CA, président du comité de vérification

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

(en milliers de dollars)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	2010	2009
Bénéfice net	19 048	13 214
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Revenus d'intérêt imputés aux soldes des créances, des prêts et aux projets établissement	(8 446)	(40 309)
Honoraires de gestion imputables aux projets établissement	(11 443)	(4 502)
Apports d'organismes externes au gouvernement	-	(68)
Frais de gestion imputés aux biens immobiliers et aux projets à l'étude	(5 762)	(1 162)
Intérêts imputés aux biens immobiliers, aux projets à l'étude et aux autres éléments d'actif	(1 044)	(5 075)
Intérêts sur obligations à coupons irréguliers	-	9 663
Perte sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente	1	439
Remise aux clients	10 399	-
Amortissement		
Biens immobiliers	61 664	61 364
Autres éléments d'actif	1 026	962
Autres éléments de passif	(10 502)	(5 378)
Variations nettes des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation		
Créances	(1 442)	(2 317)
Frais payés d'avance	(1 275)	(25)
Créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés	2 094	130
Loyers à recevoir	245	237
Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	55	(1 293)
Intérêts courus	(3 144)	(12 268)
	51 474	13 612

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

(en milliers de dollars)

	2010	2009
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Rentrées de fonds des sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	–	40 040
Sorties de fonds des sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	(1 320)	(3 322)
Rentrées de fonds des prêts	2 047 746	1 170 274
Sorties de fonds des prêts	(1 396 440)	(1 219 930)
Rentrées de fonds des créances à recevoir – projets établissement	255 894	296 193
Sorties de fonds des créances à recevoir – projets établissement	(259 102)	(242 339)
Acquisition de biens immobiliers	(91 980)	(71 614)
Produit de disposition de biens immobiliers	57 362	–
Produit de disposition d'immeubles destinés à la vente	–	250
Rentrées de fonds des projets à l'étude	155	155
Sorties de fonds des projets à l'étude	(8 453)	(12 977)
Acquisition des autres éléments d'actif	(14 557)	(4 978)
	589 305	(48 248)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à court terme	19 247 349	33 721 719
Remboursement des emprunts à court terme	(19 825 173)	(33 628 582)
Dette à long terme	108 256	68 298
Remboursement de la dette à long terme	(176 090)	(134 121)
Augmentation nette des autres éléments de passif	4 571	5 614
Augmentation du surplus d'apport	22	–
	(641 065)	32 928
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(286)	(1 708)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	(4 778)	(3 070)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 26)	(5 064)	(4 778)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

1 CONSTITUTION, MISSION ET OPÉRATIONS

La Corporation d'hébergement du Québec (la Corporation) est une personne morale à fonds social, constituée en vertu de la *Loi sur la Corporation d'hébergement du Québec* (L.R.Q., chapitre 68.1).

La Corporation a pour mission d'offrir aux intervenants du secteur de la santé et des services sociaux, moyennant considération et dans un objectif d'autofinancement, l'expertise technique et financière ainsi que le financement nécessaire à la gestion, à la construction, à l'entretien et à l'acquisition d'immobilisations, d'équipements et d'infrastructures sociosanitaires.

Elle a également pour mission de posséder, et d'en faire la location moyennant considération, des biens utilisés ou qui doivent être utilisés par un établissement de santé et de services sociaux, une agence de la santé et des services sociaux ou un conseil régional visé à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2) ou à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (L.R.Q., chapitre S-5) ou toute autre personne, société ou association désignée à cette fin par le ministre ou par le gouvernement.

Le 30 mars 2010, le ministre des Finances annonçait l'abolition de la Corporation et l'intégration de ses activités immobilières à la Société immobilière du Québec et de son volet financier au ministère des Finances. Ainsi, le gouvernement déposera, d'ici la fin de l'année 2010-2011, un projet de loi omnibus permettant l'abolition et l'intégration de la Corporation.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Corporation utilise prioritairement le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Corporation, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la durée de vie des biens immobiliers, la juste valeur des immeubles achetés pour une contrepartie mineure ou nulle, les frais courus et la provision des congés de maladie et vacances.

REVENUS DE LOCATION

La Corporation constate les revenus de location provenant du réseau de la santé en comptabilisant mensuellement une provision établie en fonction des loyers annuels prévus, approuvés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au début de l'exercice financier. Un ajustement des revenus de location se fait en fin d'année pour tenir compte des loyers réels. Toute différence est comptabilisée à titre de dû ou à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ŒUVRES D'ART

Les œuvres d'art incluses dans les projets de construction se composent de productions artistiques originales reliées à l'architecture d'un bâtiment, à ses espaces intérieurs et extérieurs, à son environnement ou à l'aménagement d'un site ainsi que des coûts relatifs à l'intégration de ces œuvres. Elles ne sont pas comptabilisées à titre de biens immobiliers, leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

BIENS IMMOBILIERS

Immeubles en exploitation

Les immeubles achetés par la Corporation sont inscrits au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est mineure ou nulle. Pour les terrains acquis d'organismes inclus dans le périmètre comptable du gouvernement, l'excédent de leur juste valeur sur leur coût est comptabilisé au surplus d'apport alors que pour les terrains acquis de tiers, l'excédent est comptabilisé dans les produits dans l'année d'acquisition. L'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût est comptabilisé à titre d'apports reportés.

Les bâtiments sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire pour des périodes d'amortissement qui varient de 10 à 50 ans.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments détenus par bail emphytéotique sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

Immeubles en cours de construction

Le coût des immeubles en construction comprend, en sus des coûts directs, une fraction pertinente des charges générales et administratives qui s'y rapportent et les frais de financement. Les frais de financement sont capitalisés aux immeubles en cours de construction jusqu'au moment de leur transfert aux immeubles en exploitation.

Mobilier et équipement en location

Le mobilier et l'équipement en location attribuable aux biens immobiliers sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Travaux de conservation

Les travaux de conservation encourus sur les immobilisations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 15 ans lorsque les projets sont complètement réalisés. Les sommes sont refacturables aux locataires. La récupération de ces frais s'effectue sur la même durée de 15 ans.

PROJETS À L'ÉTUDE

Les projets à l'étude comprennent, en sus des coûts directs, les frais de gestion et de financement. Ces frais sont imputés jusqu'au virement du coût des études au coût des projets de construction et de réfection, ou jusqu'au moment où le coût des études est remboursé par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes dans les cas où les projets ne sont pas mis en œuvre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

INTÉRÊTS CAPITALISÉS

La partie de la dépense d'intérêt attribuable aux immeubles en cours de construction est capitalisée selon le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts temporaires.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme

Les frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette respective selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Développement d'applications et de logiciels

Les développements d'applications et de logiciels relatifs aux quatre projets du Dossier de Santé du Québec, soit «Couche d'accès à l'information de santé» (CAIS), «Télé-Santé», «Services de consentement», «Adaptation de la CAIS à l'infrastructure à clé publique» (ICP-CAIS), dont la Corporation est propriétaire sont comptabilisés au coût. Les coûts comprennent, en sus des coûts directs, les frais de financement ainsi que les frais de gestion, et ce, jusqu'au moment où ils seront mis en opération. Ils seront amortis à partir de cette date.

Équipements et systèmes informatiques

Les équipements et les systèmes informatiques sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

Équipements informatiques - Dossier de santé du Québec

Les équipements informatiques sont composés d'infrastructures technologiques relatives aux quatre projets du Dossier de santé du Québec, dont la Corporation est propriétaire. Ils sont comptabilisés au coût. Ils seront amortis au moment de leur mise en opération.

Terrains cédés par baux emphytéotiques

Les terrains cédés par baux emphytéotiques sont comptabilisés au coût puisqu'à la fin du bail, la Corporation reprendra possession des terrains.

Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement utilisés à des fins administratives sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Aménagements de locaux

Les aménagements de locaux sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 et 25 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

DETTE À LONG TERME

Les obligations émises à coupons irréguliers sont inscrites à leur valeur nominale, augmentées annuellement de la capitalisation de la charge d'intérêt au taux effectif, selon la méthode de l'intérêt composé.

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Apports reportés

Les apports reportés sont constitués de l'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût lorsque la contrepartie est mineure ou nulle, et des contributions d'organismes pour financer des projets de construction. Ils sont virés graduellement aux résultats selon la même méthode d'amortissement que les bâtiments y afférents.

Lorsque des conditions sont rattachées à des contributions de tiers pour l'acquisition de terrains, elles sont comptabilisées dans les apports reportés et virés au surplus d'apport au moment où les conditions sont respectées.

LOYERS PERÇUS D'AVANCE

Les loyers perçus d'avance sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans, soit la durée du bail échéant en 2029 et 2030.

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux puisque la Corporation ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Corporation est d'inclure dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les chèques en circulation moins l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Corporation utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de sa politique de gestion des activités de la trésorerie des emprunts et des placements à court terme ainsi que des risques financiers y afférents. Les contrats de swaps de taux d'intérêt donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêt sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés. Ils sont comptabilisés au coût. Les gains ou pertes sur les swaps sont comptabilisés aux résultats à titre d'ajustement de la charge d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

3 REVENUS DE LOCATION – RÉSEAU DE LA SANTÉ

Les revenus de location proviennent de baux, d'une durée de 15 ans, signés à compter du 1^{er} avril 2000 avec des centres hospitaliers (CH), des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et d'autres organismes du réseau de la santé qui occupent les immeubles de la Corporation. Ces revenus sont établis annuellement en fonction de la politique de tarification de la Corporation.

4 REVENUS DE LOCATION – AUTRES – NET

REVENUS DE LOCATION

CHARGES

Frais d'exploitation	
Intérêts	
Travaux de conservation	
Amortissement des immeubles	
Amortissement des aménagements de locaux	

	2010	2009
REVENUS DE LOCATION	4 566	4 567
CHARGES		
Frais d'exploitation	1 930	2 064
Intérêts	46	283
Travaux de conservation	1 148	480
Amortissement des immeubles	857	782
Amortissement des aménagements de locaux	128	94
	4 109	3 703
	457	864

5 SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

En vertu de l'article 95 de la *Loi nationale sur l'habitation* (S.R.C., c. N-11), la Corporation est admissible à une contribution du gouvernement du Canada qui lui permet d'assumer le coût du financement de projets d'habitation. À cet égard, 23 immeubles ont été déclarés admissibles à ces contributions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

6 FRAIS FINANCIERS – NET

INTÉRÊTS SUR DETTE À LONG TERME

Obligations	
Billets	
Autres dettes	
Amortissement des frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme	
Autres frais financiers	

Moins :

Revenus d'intérêt d'un Fonds d'amortissement se rapportant aux immeubles de la Corporation géré par le ministère des Finances

INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS À COURT TERME

Intérêts	
Moins :	
Intérêts imputés aux immeubles en cours de construction dont la Corporation est propriétaire, aux projets à l'étude et aux autres éléments d'actif	
Revenus d'intérêt	

	2010	2009
	13 751	15 819
	83 169	91 871
	2 238	2 390
	529	520
	33	(76)
	99 720	110 524
	564	1 078
	99 156	109 446
	9 933	61 827
	889	4 109
	1	6
	9 043	57 712
	108 199	167 158

Les frais d'intérêt sur emprunts contractés auprès d'entreprises apparentées, sous contrôle commun, s'élèvent à 85,4 M\$ (2009 : 94,3 M\$) pour les emprunts à long terme et 6,6 M\$ (2009 : 42,0 M\$) pour les emprunts à court terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

7 AMORTISSEMENT

BIENS IMMOBILIERS

Immeubles en exploitation
Mobilier et équipement en location
Travaux de conservation

	2010	2009
Immeubles en exploitation	56 020	54 667
Mobilier et équipement en location	3 075	3 835
Travaux de conservation	1 712	2 080
Total	60 807	60 582

8 CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

Salaires et avantages sociaux
Frais des locaux occupés par la Corporation
Services professionnels
Postes, messageries, communication et commercialisation
Informatique
Frais administratifs et de bureau
Autres charges
Amortissement du mobilier et équipement, des systèmes informatiques et des équipements informatiques

Moins :

Frais de gestion et coûts directs capitalisés aux biens immobiliers, aux créances à recevoir – projets établissement et aux projets à l'étude

Coûts directs imputés aux coûts d'expertise et au système d'information sur les immeubles du réseau

	2010	2009
Salaires et avantages sociaux	11 565	11 455
Frais des locaux occupés par la Corporation	744	571
Services professionnels	802	370
Postes, messageries, communication et commercialisation	266	262
Informatique	304	266
Frais administratifs et de bureau	312	278
Autres charges	679	537
Amortissement du mobilier et équipement, des systèmes informatiques et des équipements informatiques	369	347
Total	15 041	14 086
Moins :		
Frais de gestion et coûts directs capitalisés aux biens immobiliers, aux créances à recevoir – projets établissement et aux projets à l'étude	5 762	1 513
Coûts directs imputés aux coûts d'expertise et au système d'information sur les immeubles du réseau	794	1 364
Total	8 485	11 209

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

9 CRÉANCES

Montant à recevoir du gouvernement du Québec
Agences de la santé et des services sociaux
Établissements du réseau de la santé
Intérêts à recevoir sur les dérivés
Autres

	2010	2009
Montant à recevoir du gouvernement du Québec	31 165	25 269
Agences de la santé et des services sociaux	24 237	20 659
Établissements du réseau de la santé	4 247	892
Intérêts à recevoir sur les dérivés	–	2
Autres	23 387	391
	83 036	47 213

Le 24 octobre 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux a précisé que le transfert de propriété en faveur de la Corporation des actifs du projet Index-patient maître (IPME) ne prendra effet qu'au terme des travaux réalisés. Au 31 mars 2010, les créances relatives aux agences de la santé et des services sociaux incluent les coûts du projet IPME pour un montant de 23,6 M\$ (2009 : 19,7 M\$).

10 LOYERS À RECEVOIR

Au 31 mars 2000, la Corporation enregistrait une subvention à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les intérêts courus, mais non exigibles relatifs aux emprunts à long terme inscrits à ses états financiers. Comme la Corporation ne reçoit plus de subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce montant a été converti, avec l'accord du ministère, en «loyers à recevoir». Ces loyers à recevoir seront remboursés à la Corporation par les établissements, sans intérêt, selon un calendrier de versements prédéterminés échéant en 2033.

Les montants à recevoir au cours des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

2011	2012	2013	2014	2015
220	230	240	251	264

11 SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LIÉES À LA DETTE À LONG TERME

En vertu de sa loi, la Corporation dépose au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec géré par le ministère des Finances des sommes dédiées au remboursement d'une partie de ses dettes obligataires. Celles-ci ont généré un rendement de 3,9% (2009 : 4,6%).

Les montants des versements (retraits) en capital au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2011	2012	2013	2014	2015
1 320	1 320	(6 040)	1 000	(14)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

12 PRÊTS

Agences de la santé et des services sociaux (*)
Établissements du réseau de la santé (**)
Centre de la petite enfance (***)
Autres

	2010	2009
Agences de la santé et des services sociaux (*)	406 740	783 847
Établissements du réseau de la santé (**)	878 309	1 150 204
Centre de la petite enfance (***)	18	24
Autres	293	1 058
	1 285 360	1 935 133

* Ces prêts incluent un montant de 232,6 M\$ (2009 : 334,7 M\$) relativement à des conventions de prêts échéant en 2023 et pour lesquelles il y a en contrepartie un financement à long terme. Les versements sur les prêts sont encaissables le 30 septembre et le 31 mars de chaque année et sont assortis d'une garantie par hypothèque mobilière. Les sommes reçues correspondent aux versements exigibles en capital et intérêts sur les dettes à long terme dont les taux d'intérêt varient en 2009 et 2010 entre 5,5 % et 10,5 % pour des échéances entre 2011 et 2023. Également, ces prêts incluent un montant à court terme de 174,1 M\$ (2009 : 449,2 M\$) qui consiste en des marges de crédit qui portent actuellement intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30 %.

** Ces prêts incluent un montant de 834,0 M\$ (2009 : 1 104,5 M\$) qui consiste en des marges de crédit dont le taux équivaut actuellement au taux des acceptations bancaires + 0,30 %. Ces prêts incluent un montant de 42,5 M\$ (2009 : 43,1 M\$) qui fait l'objet de conventions de prêts à long terme échéant entre 2011 et 2029 et portent intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30 %. Ces prêts incluent également un montant de 1,8 M\$ (2009 : 2,5 M\$) relativement aux mêmes conventions de prêts venant à échéance en 2023 comme il est mentionné ci-dessus.

*** Ce prêt est à court terme et porte actuellement intérêt au taux préférentiel moins 0,5 %.

13 CRÉANCES À RECEVOIR – PROJETS ÉTABLISSEMENT

Les créances à recevoir – projets établissement comprennent tous les coûts directs majorés des honoraires de gestion et des intérêts, calculés au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30 %, reliés aux projets de construction confiés à la Corporation par le réseau de la santé. Le remboursement de ces créances survient à l'achèvement du projet par l'encaissement du financement réalisé par l'établissement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

14 BIENS IMMOBILIERS

	2010			2009
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Immeubles en exploitation				
Terrains	103 286	–	103 286	100 790
Bâtiments	2 163 620	494 217	1 669 403	1 641 667
	2 266 906	494 217	1 772 689	1 742 457
Immeubles en cours de construction				
Terrains	6 086	–	6 086	77 149
Bâtiments	133 156	–	133 156	136 728
	139 242	–	139 242	213 877
Mobilier et équipement en location	43 957	37 436	6 521	9 537
Travaux de conservation	31 046	12 653	18 393	18 460
	2 481 151	544 306	1 936 845	1 984 331

FRAIS CAPITALISÉS AUX IMMEUBLES EN EXPLOITATION, AUX IMMEUBLES EN COURS DE CONSTRUCTION ET AU MOBILIER ET ÉQUIPEMENT EN LOCATION

Au cours de l'exercice, les frais suivants ont été capitalisés aux biens immobiliers :

	2010	2009
Intérêts sur emprunts à court terme	657	3 197
Charges générales et administratives	5 223	998

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

15 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2010			2009
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme	14 267	3 098	11 169	10 838
Développements d'applications et de logiciels*	35 624	–	35 624	20 225
Équipements et systèmes informatiques	2 060	1 284	776	700
Équipements informatiques Dossier de Santé du Québec*	4 135	–	4 135	1 616
Terrains cédés par baux emphytéotiques	1 486	–	1 486	1 486
Mobilier et équipement	1 432	1 028	404	430
Aménagements de locaux	2 820	697	2 123	1 526
Travaux internes	481	–	481	262
	62 305	6 107	56 198	37 083

* Le 31 mars 2008, le Conseil du trésor autorisait par le CT 206189 la nouvelle organisation et répartition des projets ainsi que le nouveau découpage du contour financier du Dossier de Santé du Québec attribuable à la Corporation pour un montant autorisé d'emprunt de 130,9 M\$. Ainsi, la Corporation détient la propriété de quatre projets. De plus, selon les directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Corporation deviendra propriétaire des actifs du projet Index-patient maître (IPME) seulement aux termes des travaux réalisés.

FRAIS CAPITALISÉS AUX DÉVELOPPEMENTS D'APPLICATIONS ET DE LOGICIELS ET AUX ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice, les frais d'intérêt sur emprunts à court terme au montant de 0,07 M\$ (2009 : 0,2 M\$) ont été capitalisés à ces éléments d'actif.

16 COMPTES FOURNISSEURS ET RETENUES SUR CONTRATS À PAYER

	2010	2009
Montant dû au gouvernement du Québec	4 828	5 693
Agences de la santé et des services sociaux	4 500	1 238
Établissements du réseau de la santé	4 434	1 855
Intérêts à payer sur les dérivés	6	
Autres	28 129	41 305
	41 897	50 091

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

17 INTÉRÊTS COURUS

Apparentés – entités sous contrôle commun
Autres

2010	2009
27 868	31 081
705	636
28 573	31 717

18 EMPRUNTS À COURT TERME

Billets à escompte

Institutions financières, 0,35 % à 0,49 %
Fonds consolidé de la Province de Québec, 0,46 % à 0,50 %
Fonds d'amortissement de la Province de Québec, 0,46 %
Financement Québec
Autres, 0,47 % à 0,49 %
Société de financement des infrastructures locales, 0,37 % à 0,46 %
Fiducie Plan Action changement climatique, 0,39 % à 0,50 %
Fonds des registres du ministère de la Justice, 0,50 %
Fonds redevances matières résiduelle, 0,46 % et 0,47 %
Fonds d'information foncière, 0,49 %
Fonds du patrimoine culturel québécois, 0,49 %
Fonds pour le développement du sport
et de l'activité physique, 0,49 %

2010	2009
701 105	19 967
328 768	880 613
57 976	24 956
–	275 308
69 506	320 153
123 292	263 506
173 356	188 436
55 451	–
5 945	–
38 728	–
26 685	–
37 792	–
–	223 489
1 618 604	2 196 428

Billets au pair

Fonds de financement du gouvernement du Québec

Au 31 mars 2010, la Corporation disposait d'une marge de crédit de 10 M\$ auprès d'une institution financière. Elle est renouvelable le 31 août 2010. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

19 DETTE À LONG TERME

Obligations :

	2010	2009
- 11 % échéant en 2019	10 000	10 000
- Sans versement d'intérêt pour une période de 15 ans à 19 ans et portant intérêt pour le reste à des taux de 68 % à 156 % (taux effectif de 10,46 % à 10,51 %), échéant de 2013 à 2015 incluant intérêts capitalisables	120 774	125 264

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec à des taux variant :

- 3,63 % à 6,52 %, échéant de 2011 à 2042	1 293 761	1 341 504
- 6,77 % et 6,79 %, échéant en 2023	146 541	156 311
- 9,38 %, échéant en 2018 et 2021	21 273	23 288
- Taux des acceptations bancaires canadiennes de trois mois moins écart de rendement nominal de 0,0355 %, échéant en 2039	114 410	116 400

Emprunts sur billets de Financement-Québec à des taux variant :

- 6,40 %, échéant en 2016	324	371
- 8,32 %, échéant en 2019	369	411
- 9,38 %, échéant en 2018	336	377

Hypothèques de l'Immobilière SHQ garanties par des immeubles d'une valeur comptable de 118,1 M\$ à des taux variant :

- 6,88 %, échéant de 2020 à 2023	11 146	11 774
- 7,5 % et 7,88 %, échéant de 2021 à 2029	4 115	4 266
- 8 %, échéant de 2028 à 2030	13 673	13 966

1 736 722	1 803 932
------------------	------------------



NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

19 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

ANNÉES	FINANCEMENT -QUÉBEC*	FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC*	IMMOBILIÈRE SHQ*	AUTRES NON APPARENTÉS	TOTAL DES VERSEMENTS
2011	129	128 887	1 154	17 449	147 619
2012	129	70 234	1 240	19 280	90 883
2013	129	69 834	1 332	22 203	93 498
2014	129	77 634	1 431	18 646	97 840
2015	129	68 634	1 538	20 836	91 137

Des hypothèques mobilières grèvent, en faveur de la Corporation, la subvention ministérielle versée aux intervenants du secteur du réseau de la santé. Celles-ci peuvent être cédées aux créanciers non apparentés de la Corporation pour garantir leurs prêts.

* Entités sous contrôle commun

20 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2010			2009
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Apports reportés	221 181	35 536	185 645	170 334
Loyers perçus d'avance	1 619	231	1 388	1 102
	222 800	35 767	187 033	171 436

Au cours de l'exercice, les contributions d'organismes apparentés 17,6 M\$ (2009 : 1,7 M\$) et non apparentés 18,2 M\$ (2009 : 0,2 M\$) pour financer des projets de construction se sont élevées à 35,8 M\$ (2009 : 1,9 M\$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

21 CAPITAL-ACTIONS

Les actions de la Corporation d'hébergement du Québec sont détenues par le ministère des Finances.

Autorisé :

5 000 000 actions ordinaires
d'une valeur nominale de 100\$ chacune

Émis et payé :

100 000 actions

2010	2009
10 000	10 000

22 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la majorité des produits et des charges de la Corporation proviennent d'opérations conclues avec les agences de la Santé et des Services sociaux, les établissements et les organismes du réseau de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces transactions sont mesurées à la valeur d'échange.

De plus, la Corporation a procédé à la rétrocession d'un terrain à un apparenté. Ainsi, le surplus d'apport a été diminué de 1,0 M\$. Suite à la cession d'un autre terrain à un apparenté, la Corporation a encaissé un montant de 57,4 M\$. Cette transaction a été effectuée à la valeur comptable.

La Corporation est également apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Corporation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations mesurées à la valeur d'échange ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

23 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE CRÉDIT

La majorité des dettes à long terme sont émises à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. De plus, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la dette à long terme est très limitée du fait que tous les coûts d'intérêt sont refacturés par le biais des baux de location au réseau de la santé et par les conventions de prêts. La Corporation est surtout exposée aux risques associés aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à court terme. La Corporation désigne certains swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt de certaines dettes.

Le risque de crédit est très limité puisque le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît dans ses budgets de dépenses les engagements financiers que les établissements de santé ont contractés sur les baux et sur les prêts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

24 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2010, le solde non complété des contrats signés par la Corporation faisant l'objet d'obligations contractuelles totalise 54,8 M\$ (2009: 79,1 M\$), dont 12,1 M\$ (2009: 34,3 M\$) pour des projets en cours, 24,2 M\$ (2009: 24,9 M\$) pour des projets à l'étude et 18,5 M\$ (2009: 17,5 M\$) pour les projets du Dossier de Santé du Québec pour lesquels la Corporation est propriétaire.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT

Les instruments de crédit utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Corporation représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Corporation pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de trésorerie et équivalents de trésorerie futurs, car ces instruments peuvent expirer ou être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels non utilisés.

PRÊTS

Agences de la santé et des services sociaux
Établissements du réseau de la santé

	2010	2009
Agences de la santé et des services sociaux	558 140	416 214
Établissements du réseau de la santé	27 873	11 622
	586 013	427 836

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

24 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

ÉVENTUALITÉS

Terrains contaminés

Un recensement effectué démontre que la Corporation est propriétaire de terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, la Corporation pourrait être tenue de réaliser des travaux de décontamination. Toutefois, en vertu des dispositions des baux signés par la Corporation relativement aux immeubles situés sur ces terrains, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par les locataires. Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux a signifié qu'il assumera ces coûts et inscrira les passifs estimés relativement à ces terrains.

Financement des franchises attenantes aux polices d'assurance responsabilité civile et professionnelle des établissements participant au programme d'assurance de l'Association québécoise d'établissements de santé et des services sociaux.

En vertu de l'article 472.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2), la Corporation peut être appelée à garantir l'exécution de toute obligation à laquelle une association reconnue par le ministre en vertu de l'article 267 de cette même loi est tenue relativement à la gestion d'une franchise afférente à un contrat d'assurance négocié et conclu par cette association à l'avantage de ses membres. Elle peut également avancer à cette association toute somme jugée nécessaire dans le cadre de cette gestion.

Le ministre peut, aux conditions déterminées par le gouvernement, rembourser à la Corporation toute somme qu'elle peut être appelée à verser en vertu de cette garantie.

Poursuites judiciaires et réclamations

Des poursuites judiciaires et des réclamations contre la Corporation, au montant de 37,9 M\$, sont en cours à la date de préparation des états financiers. Cependant, sur la foi des renseignements disponibles, la direction est d'avis qu'il est peu probable qu'une responsabilité quelconque soit considérée importante quant à ces réclamations et poursuites par rapport à la situation financière de la Corporation.

Le cas échéant, tout paiement par la Corporation sera soit comptabilisé aux charges de l'exercice, soit capitalisé aux immeubles selon la nature de la réclamation, ou soit réduit des provisions déjà inscrites aux livres, s'il y a lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

25 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Corporation participent soit au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Pour l'exercice 2009-2010, le taux de cotisation de la Corporation au RREGOP est demeuré à 8,19% de la masse salariale et celui du RRPE et RRAS est demeuré stable à 10,54%.

Les obligations de la Corporation envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Les cotisations de la Corporation imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 0,6 M\$ (2009 : 0,6 M\$).

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES

La provision relative aux congés de maladie accumulés est évaluée selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. Le taux d'actualisation pondéré final est de 4,96%.

	2010			2009
	VACANCES	MALADIE	TOTAL	TOTAL
Solde au début	982	797	1 779	2 001
Montants transférés*	41	9	50	–
Charge de l'exercice	888	230	1 118	1 057
Sous-total	1 911	1 036	2 947	3 058
Moins :				
Prestations versées au cours de l'exercice	852	53	905	1 279
Solde à la fin	1 059	983	2 042	1 779

* Les montants transférés représentent les vacances et maladies à payer ou radiées à la suite de transferts d'employés entre le gouvernement du Québec et la Corporation. Ces montants sont présentés dans le poste «Autres charges» des charges générales et administratives.

Le solde de cette provision est inclus au poste «Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer».

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

25 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

La Corporation dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par la Corporation.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50% en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Corporation. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Les hypothèses économiques à long terme utilisées pour déterminer la valeur actuarielle de la provision en fonction des différents régimes de retraite sont les suivantes :

	RREGOP	RRPE RRAS
Âge moyen de retraite	59	58
Promotion annuelle (%)	0,6	1,1
Facteur global d'ajustement (%)	118,85	121,6
Avantages sociaux (%)	125,1	128,0
Cessation d'emploi et décès (%)	95,0	95,0
Taux d'actualisation (%)	5,06	4,55
Progression des salaires (%)	3,25	3,25

PROVISION POUR VACANCES

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque la Corporation estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2010 (en milliers de dollars)

26 FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie qui figurent dans l'état des flux de trésorerie comprennent :

	2010	2009
Chèques en circulation moins encaisse	(5 064)	(4 778)

Les intérêts payés par la Corporation au cours de l'exercice s'élevèrent à 112,3 M\$ (2009 : 174,4 M\$). Les intérêts encaissés par la Corporation au cours de l'exercice s'élevèrent à 11,5 M\$ (2009 : 63,1 M\$).

De plus, des biens immobiliers ont été acquis à un coût total de 80,2 M\$ (2009 : 82,2 M\$), dont un montant de 92,0 M\$ (2009 : 71,6 M\$) déboursé au cours de l'exercice. Un montant de 23,3 M\$ (2009 : 18,2 M\$) a été déboursé au cours de l'exercice pour les acquisitions de l'exercice précédent.

27 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2010.

PROJETS EN CONCEPTION

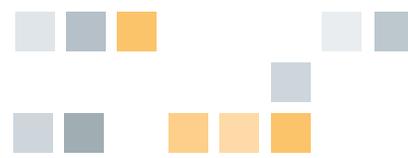
RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
03	P01048	INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC	SERVICES DE RÉADAPTATION AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS	INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC
04	P00725	CHRTR – PAVILLON SAINTE-MARIE	PAVILLON SAINTE-MARIE	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES
05	P01034	CH UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE – HÔPITAL FLEURIMONT	HÔPITAL FLEURIMONT	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHREBROOKE
06	P00829	CLSC NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	CLSC NOTRE-DAME-DE-GRÂCE MONTRÉAL OUEST	CSSS CAVENDISH
06	P00919	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL
12	P00175	CSLC DE LÉVIS	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LÉVIS	CSSS DU GRAND LITTORAL
15	P00442	CHSLD SAINT-JÉRÔME	CENTRE D'HÉBERGEMENT YOUVILLE	CSSS SAINT-JÉRÔME
15	P00775	CSSS D'ARGENTEUIL	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX D'ARGENTEUIL	CSSS D'ARGENTEUIL
16	P00385	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
16	P00830	CENTRE HOSPITALIER KATERI MEMORIAL TEHSAKOTITSEN : THA	CENTRE HOSPITALIER KATERI MEMORIAL TEHSAKOTITSEN : THA	CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

Note 1 : Ce projet a été annoncé par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 11 mai 2010.



**EXPERT IMMOBILIER ET FINANCIER
DE RÉFÉRENCE POUR LE RÉSEAU
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	TOTAL IMMOBILISATIONS	AUTORISATION DE LA PHASE CONCEPTION	ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES Date prévue (MM-AAAA) Complétée (AAAA-MM-JJ)
Québec	Agrandissement et mise à niveau au 2975, chemin Saint-Louis, à Québec.	25 240 983 \$	2008-08-18	2010-04-09
Trois-Rivières	Redéploiement des services — Phase II (deux étages) — Agrandissement et réaménagement	22 360 000 \$	2004-11-24	En attente <i>Note 1</i>
Sherbrooke	Agrandissement et réaménagement de l'Hôpital Fleurimont — Phase 1	7 236 000 \$	2008-02-01	2009-07-28
Montréal	Relocalisation du CLSC	19 850 582 \$	2008-09-11	2009-12-17
Montréal	Rénovation des services alimentaires	10 947 000 \$	2006-08-18	2009-03-18
Lévis	Construction d'un CHSLD de 95 lits et du CLSC adjacent au Manoir des Augustines	18 542 000 \$	2007-02-15	Avril 2010
Saint-Jérôme	Construction d'un CHSLD de 212 lits	28 735 000 \$	2008-09-22	Mai 2010
Lachute	Construction d'un CHSLD de 131 lits	20 581 656 \$	2008-08-21	Mars 2011
Longueuil	Agrandissement de l'urgence	25 816 000 \$	2007-09-25	Avril 2010
Kahnawake	Agrandissement et réaménagement du Kateri Memorial Hospital	17 431 000 \$	2007-01-10	Avril 2010
TOTAL CONCEPTION :		196 740 221 \$		



**HÔPITAL
DU SACRÉ-CŒUR
MONTRÉAL**

PROJETS EN EXÉCUTION

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
01	P00059	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	CSSS RIMOUSKI-NEIGETTE
03	P00907	MAISON DE NAISSANCE	AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE	AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE
04	P00961	CENTRE CLOUTIER-DU RIVAGE	CENTRE CLOUTIER-DU RIVAGE	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES
05	P00724	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE – HÔTEL-DIEU	HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE
06	P00148 <i>Note 1</i>	CENTRE D'HÉBERGEMENT JEANNE-LEBER	CENTRE D'HÉBERGEMENT JEANNE-LE BER	CSSS LUCILLE-TEASDALE
06	P00194 <i>Note 1</i>	HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	CHU SAINTE-JUSTINE	CENTREHOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE
06	P00262	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL
06	P00265	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL
06	P00893	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY
06	P00949	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL
07	P00090	PAVILLON DU CENTRE HOSPITALIER PAPINEAU	HÔPITAL DE PAPINEAU	CSSS DE PAPINEAU
07	P00378	PAVILLON DE GATINEAU	HÔPITAL DE GATINEAU	CSSS DE GATINEAU
07	P00406	PAVILLON DE HULL	HÔPITAL DE HULL	CSSS DE GATINEAU
08	P00022	HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC	HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC	CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR
13	P00977	HÔPITAL CITÉ DE LA SANTÉ	HÔPITAL CITÉ DE LA SANTÉ	CSSS DE LAVAL
15	P00179	CENTRE D'HÉBERGEMENT MANOIR DE LA POINTE BLEUE	CENTRE D'HÉBERGEMENT MANOIR DE LA POINTE BLEUE	CSSS DES PAYS-D'EN-HAUT
15	P00208	HÔPITAL LAURENTIEN	HÔPITAL LAURENTIEN	CSSS DES SOMMETS
15	P00274	HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE	HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE	CSSS DES DEUX-MONTAGNES
16	P00187	CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES CHÂTEAUGUAY	CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES CHÂTEAUGUAY	CSSS JARDINS-ROUSILLON
16	P00405	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
16	P00457	HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS	HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS	CSSS LA POMMERAIE
16	P00760	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR TRINITÉ	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR TRINITÉ	CSSS PIERRE-BOUCHER
17	P01123	RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK	RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK	RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK

Note 1 : Projets en attente d'une décision «orientation du MSSS»

MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	TOTAL IMMOBILISATIONS	AUTORISATION DE LA PHASE EXÉCUTION	RÉCEPTION AVEC RÉSERVE (Date prévue)
Rimouski	Agrandissement et réaménagement des archives, de la pharmacie et de l'imagerie	18 111 000 \$	2007-05-30	Septembre 2010
Québec	Construction d'une maison de naissance	3 435 413 \$	2008-04-25	Juin 2010
Trois-Rivières	Réhabilitation de l'immeuble à la suite de l'affaissement des sols	9 487 000 \$	2006-11-03	Juin 2011
Sherbrooke	Agrandissement et réaménagement de l'urgence et des services ultra spécialisés	112 273 000 \$	2005-06-27	Juillet 2010
Montréal	Agrandissement et réaménagement	24 478 000 \$	2005-07-20	En attente
Montréal	Laboratoire – Niveau 3	5 051 000 \$	2003-12-18	En attente
Montréal	Agrandissement et réaménagement du centre de recherche	31 583 000 \$	2005-05-02	Mai 2010
Montréal	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	29 880 000 \$	2004-07-07	Mai 2010
Montréal	Agrandissement et réaménagement du service de dialyse	5 382 000 \$	2008-02-18	Mai 2010
Montréal	Aménagement d'une unité de 14 lits de soins coronariens	6 599 000 \$	2008-03-13	Avril 2010
Gatineau	Agrandissement et réaménagement	27 431 000 \$	2006-10-12	Mai 2010
Gatineau	Consolidation des services de radiothérapie et d'oncologie	33 492 000 \$	2006-10-20	Avril 2010
Gatineau	Réaménagement et agrandissement de l'urgence	21 477 000 \$	2007-12-17	Avril 2010
Malartic	Agrandissement, rénovations fonctionnelles et sécurité-vétusté	15 286 000 \$	2006-05-19	Avril 2010
Laval	Aménagement d'un centre intégré de cancérologie	65 908 000 \$	2008-10-01	Mai 2010
Sainte-Marguerite Estérel	Construction d'un CHSLD de 112 lits	23 847 000 \$	2007-08-06	Avril 2010
Sainte-Agathe-des-Monts	Construction de 128 lits et réaménagement de quatre pavillons	29 582 000 \$	2001-03-07	Octobre 2010
Saint-Eustache	Agrandissement et réaménagement	44 824 000 \$	2006-12-20	Novembre 2010
Châteauguay	Construction pour relocaliser le CLSC	12 663 000 \$	2006-11-30	Octobre 2010
Longueuil	Construction d'un centre intégré de lutte contre le cancer	99 452 000 \$	2007-09-25	Septembre 2010
Cowansville	Agrandissement et réaménagement des secteurs du centre ambulatoire	21 727 000 \$	2008-03-20	Septembre 2010
Longueuil	Construction de 115 lits pour reloger la clientèle	19 778 000 \$	2008-05-15	Octobre 2010
Nunavik	Construction de 50 unités de logement pour le personnel	25 000 000 \$	2009-05-11	Août 2010
TOTAL EXÉCUTION :		686 746 413 \$		

PROJETS MIS EN SERVICE

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
02	P00728	HÔPITAL DE DOLBEAU-MISTASSINI	HÔPITAL DE DOLBEAU-MISTASSINI	CSSS MARIA-CHAPDELAINE
03	P00464	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC
03	P00766	CENTRE DE RECHERCHE DU CHUL	PAVILLON CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC
03	P00875	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC
03	P00970	CLSC DE LA JACQUES-CARTIER	CLSC DE LA JACQUES-CARTIER – VAL-BÉLAIR	CSSS QUÉBEC-NORD
04	P00368	RÉSIDENCE AVELLIN-DALCOURT	RÉSIDENCE AVELLIN-DALCOURT	CSSS DE MASKINONGÉ
04	P00215	HÔPITAL DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	HÔPITAL DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	CSSS DE L'ÉNERGIE
04	P00931	CHTR – PAVILLON SAINTE-MARIE	PAVILLON SAINTE-MARIE	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES
05	P00493	CSSS MEMPHRÉMAGOG	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MEMPHRÉMAGOG	CSSS MEMPHRÉMAGOG
06	P00394	PAVILLON MAISONNEUVE/PAVILLON MARCEL-LAMOUREUX	PAVILLON MAISONNEUVE/PAVILLON MARCEL-LAMOUREUX	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
06	P00853	COUR GLEN	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL
10	P00140	CENTRE DE SANTÉ ISLE-DIEU	CENTRE DE SANTÉ ISLE-DIEU	CRSSS DE LA BAIE-JAMES
12	P00787	HÔPITAL DE MONTMAGNY	HÔPITAL DE MONTMAGNY	CSSS MONTMAGNY-L'ÎLET
12	P00495	CENTRE MULTISERVICES DU GRAND LITTORAL	CENTRE MULTISERVICES DU GRAND LITTORAL	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES
15	P00275	CLSC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	CLSC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	CSSS THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
16	P00358	HÔPITAL ANNA-LABERGE	CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE	CSSS JARDINS-ROUSILLON
16	P00908	HÔTEL-DIEU DE SOREL	HÔTEL-DIEU DE SOREL	CSSS PIERRE-DE SAUREL
16	P00837	CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY	HÔPITAL DE GRANBY	CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA

MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	TOTAL IMMOBILISATIONS	AUTORISATION DE LA PHASE EXÉCUTION	RÉCEPTION AVEC RÉSERVE (date réelle)
Dolbeau-Mistassini	Agrandissement des cliniques externes et de la réadaptation et réaménagement de l'urgence	18 864 324 \$	2006-04-04	2009-12-11
Québec	Implantation du Centre universitaire de l'oeil	19 233 000 \$	2006-04-24	2009-03-09
Québec	Agrandissement du Centre de recherche du CHUL	47 278 000 \$	2005-06-30	2009-12-14
Québec	Construction d'un centre multidisciplinaire de développement de génie tissulaire	20 815 000 \$	2007-10-24	2009-11-09
Québec	Construction d'un nouvel édifice sur le site de l'Hôpital Chauveau	6 080 000 \$	2008-07-31	2009-08-31
Louiseville	Agrandissement pour reloger les services de santé physique	17 476 000 \$	2006-06-27	2009-12-16
Shawinigan	Agrandissement et réaménagement sur trois niveaux du centre ambulatoire	27 046 000 \$	2005-05-09	2009-03-03
Trois-Rivières	Implantation du campus de la faculté de médecine de l'Université de Montréal	11 619 000 \$	2007-07-26	2009-08-04
Magog	Ajout de 72 lits, réaménagement de 28 lits et agrandissement de l'urgence	34 546 000 \$	2007-06-05	2010-03-19
Montréal	Agrandissement et réaménagement de la radio-oncologie	34 865 000 \$	2006-04-27	2009-06-17
Montréal	Travaux de réhabilitation environnementale	40 770 000 \$	2005-04-19	2009-12-01
Matagami	Rénovation fonctionnelle	5 885 000 \$	2000-03-28	2009-11-22
Montmagny	Agrandissement et réaménagement des services ambulatoires, de l'urgence et des soins intensifs	25 249 280 \$	2006-08-23	2009-11-12
Lévis	Construction du centre	17 035 000 \$	2006-11-23	2009-11-30
Sainte-Thérèse	Construction d'un CLSC	15 291 000 \$	2007-11-30	2009-09-15
Châteauguay	Stationnement	1 768 356 \$	2008-09-17	2009-09-15
Sorel	Réaménagement de l'urgence	14 382 000 \$	2008-06-13	2010-01-13
Granby	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	23 448 000 \$	2007-09-13	2009-12-23
	TOTAL CLÔTURE :	381 650 960 \$		

ENTENTE-CADRE DE GOUVERNANCE ■ CONCEPTION

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	AUTORISATION DE LA PHASE CONCEPTION
01	P01007	VILLA FRASERVILLE	UNITÉ L'ANCRAGE UNITÉ LE TRAVERSIER	CENTRE JEUNESSE DU BAS ST-LAURENT	Rivière-du-Loup	Agrandissement et réaménagement	2009-09-15
02	P01037	CSSS DE LAC-ST-JEAN-EST	HÔPITAL D'ALMA	CSSS DE LAC-ST-JEAN-EST	Alma	Agrandissement et réaménagement de l'urgence et des cliniques externes de l'Hôpital d'Alma	2009-12-18
04	P00958	CSSS DRUMMOND	HÔPITAL SAINTE-CROIX	CSSS DRUMMOND	Drummondville	Construction d'un centre Famille-Enfant	2010-01-21
06	P01046	CENTRE DOMINIQUE-SAVIO	CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL – SITE DOMINIQUE-SAVIO	CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL	Montréal	Réaménagement de l'aile A	2009-12-16
06	P01052	HÔPITAL DE LASALLE	HÔPITAL DE LASALLE	CSSS DE DORVAL- LACHINE-LASALLE	Montréal	Projet de réaménagement et d'agrandissement de l'urgence	2008-11-03
06	P01114	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CARTIERVILLE	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CARTIERVILLE	CSSS BORDEAUX- CARTIERVILLE-SAINT- LAURENT	Montréal	Agrandissement et rénovation majeure	2010-01-26
07	P00989	PAVILLON DU PONTIAC	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU CAP	CSSS DU PONTIAC	Shawville	Construction d'un CHSLD de 50 lits	2008-12-12
16	P00899	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	CSSS HAUT-RICHELIEU- ROUVILLE	Saint-Jean sur Richelieu	Relocalisation et agrandissement de l'urgence, et agrandissement et réaménagement du deuxième étage	2009-04-07

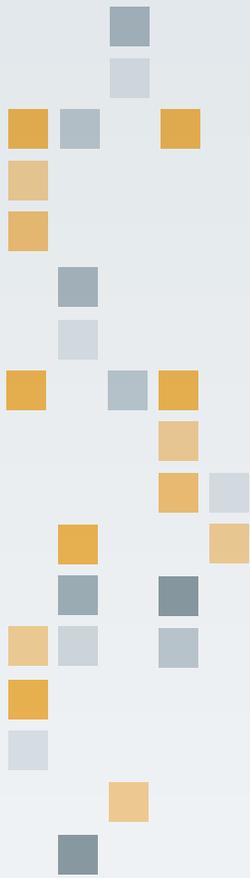
ENTENTE-CADRE DE GOUVERNANCE ■ EXÉCUTION

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	AUTORISATION DE LA PHASE EXÉCUTION
03	P00771	CSSS DE PORTNEUF – CHSLD DE PONT-ROUGE	CHSLD DE PONT-ROUGE	CSSS DE PONT-ROUGE	Pont-Rouge	Construction d'un CHSLD de 32 lits et d'un centre de jour de 25 places	2009-05-29
04	P00498	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES – RÉSIDENTE DE LA PROVIDENCE	RÉSIDENTE LA PROVIDENCE	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Construction CHSLD de 160 lits	2007-02-15
06	P00195	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement du bloc opératoire	2009-05-15
06	P00437	PAV. MAISONNEUVE / PAV. MARCEL-LAMOUREUX	PAV. MAISONNEUVE / PAV. MARCEL- LAMOUREUX	HÔPITAL MAISONNEUVE- ROSEMONT	Montréal	Réaménagement et agrandissement de l'urgence	2010-03-19
06	P00217	PAVILLON CÔTE-DES-NEIGES	PAVILLON CÔTE-DES-NEIGES	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement et réaménagement du centre de recherche	2009-10-08
07	P00407	PAVILLON DE GATINEAU	HÔPITAL DE GATINEAU	CSSS DE GATINEAU	Gatineau	Réaménagement de l'urgence	2009-07-07
11	P00380	VILLA PLAISANCE	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	CSSS DES ÎLES	Îles de la Madeleine	Construction de 64 lits	2009-10-30
12	P00817	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	Lévis	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	2009-05-06
16	P00806	BUREAU DE LONGUEUIL/ BOUL. LAFAYETTE	BUREAU DE LONGUEUIL/ BOUL. LAFAYETTE	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE	Longueuil	Construction pour reloger le siège social du centre jeunesse	2009-07-17

À venir : Ceci indique qu'aucune étape du projet n'a été complétée au 31 mars 2010; il n'est donc pas possible de mesurer la performance pour ces projets. Pour la section « Calendrier », la performance des projets est évaluée uniquement à la fin des plans et devis préliminaires. Section contenu : A = Agrandissement R = Réaménagement

COÛT								CONTENU			CALENDRIER		
Budget annoncé (incluant toutes les enveloppes)	Coût des travaux de construction annoncé (sans contigence)	Contigence de conception	Coût total des travaux de construction incluant la contigence	Coût estimé de la dernière étape complétée (sans contigence)	Contigence de conception	Coût estimé de la dernière étape complétée incluant la contigence	Écart	Superficie annoncée (m ²)	Superficie obtenue lors de la dernière étape complétée	Résultat	Acceptation des plans et devis préliminaires (date prévue)	Acceptation des plans et devis préliminaires (date réelle)	Écart
13 118 000 \$	9 865 544 \$	432 092 \$	10 297 636 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 1388 R : 3322	À venir	À venir	Décembre 2011	À venir	À venir
30 028 000 \$	21 728 911 \$	1 974 759 \$	23 703 670 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 5657 R : 1202	À venir	À venir	Octobre 2011	À venir	À venir
21 049 561 \$	15 633 197 \$	1 108 009 \$	16 741 206 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 5837 R : 234	À venir	À venir	Août 2011	À venir	À venir
9 765 764 \$	6 833 062 \$	833 411 \$	7 666 473 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 495 R : 4114	À venir	À venir	Avril 2011	À venir	À venir
26 156 413 \$	19 381 873 \$	1 924 345 \$	21 306 218 \$	19 303 610 \$ (concept)	2 002 608 \$	21 306 218 \$	0 %	A : 3281 R : 2305	A : 3057 R : 2529	A : -6,8 % R : +9,7 %	Mars 2010	À venir	À venir
12 404 443 \$	8 913 223 \$	729 852 \$	9 643 075 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 490 R : 4457	À venir	À venir	Juin 2011	À venir	À venir
12 940 794 \$	10 228 019 \$	1 030 384 \$	11 258 403 \$	10 855 165 \$ (plans et devis préliminaires)	403 239 \$	11 258 404 \$	0 %	A : 4475	A : 4529	A : +1,2 %	Décembre 2009	5 mars 2010	2,5 mois
51 526 462 \$	35 600 249 \$	5 419 001 \$	41 019 250 \$	37 749 914 \$ (concept)	3 269 336 \$	41 019 250 \$	0 %	A : 13655 R : 1018	A : 13864 R : 1014	A : +1,5 % R : -0,4 %	Juin 2010	À venir	À venir
176 989 437 \$													

COÛT				CONTENU			CALENDRIER		
Budget annoncé (incluant toutes les enveloppes)	Coût des travaux de construction annoncé	Coût réel de l'appel d'offres de construction	Écart	Superficie annoncée (m ²)	Superficie obtenue lors de la dernière étape complétée	Écart	Réception avec réserve des travaux (date prévue)	Réception avec réserve des travaux (date réelle)	Écart
11 652 000 \$	9 044 124 \$	7 325 474 \$	-10 %	A : 3622	A : 3637	A : +0,2 %	Juin 2011	À venir	À venir
27 231 000 \$	25 688 000 \$	21 818 738 \$	-8 %	A : 12120	A : 12120	A : 0 %	Janvier 2011	À venir	À venir
33 915 000 \$	27 472 235 \$	24 550 400 \$	-6 %	A : 6599 R : 1574	A : 6693 R : 1573	A : +1,4 % R : -0,1 %	Octobre 2011	À venir	À venir
64 211 000 \$	47 353 672 \$	À venir	À venir	A : 9023 R : 3469	À venir	À venir	Septembre 2013	À venir	À venir
10 676 000 \$	8 140 000 \$	À venir	À venir	A : 1254 R : 4681	À venir	À venir	Mars 2012	À venir	À venir
27 495 000 \$	21 323 836 \$	19 612 031 \$	-4 %	A : 4587 R : 552	A : 4586 R : 552	A : -0,01 % R : 0 %	Janvier 2011	À venir	À venir
22 633 000 \$	17 633 248 \$	À venir	À venir	A : 5017	À venir	À venir	Mai 2012	À venir	À venir
35 362 000 \$	23 678 032 \$	20 122 194 \$	-8 %	A : 6512 R : 1117	A : 6539 R : 1140	A : +0,4 % R : +2,0 %	Septembre 2011	À venir	À venir
14 323 000 \$	10 997 658 \$	9 573 190 \$	-7 %	A : 5573	A : 5573	A : 0 %	Avril 2011	À venir	À venir
247 498 000 \$									



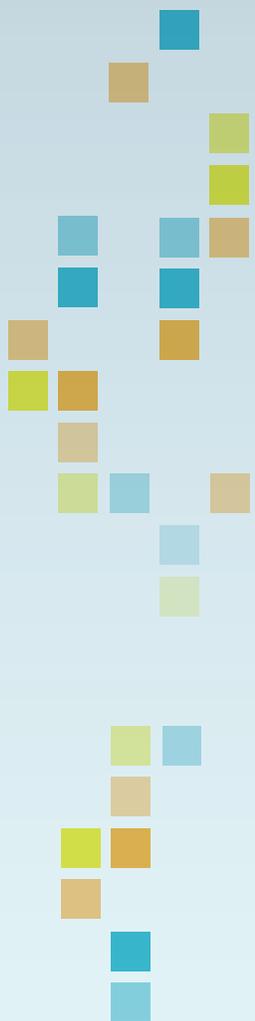
Depuis juillet 2009, la Vice-présidence au développement et aux immobilisations est certifiée selon la norme ISO 9001.

La Corporation est membre du Conseil du développement durable du Canada.

Publié par la Corporation d'hébergement du Québec.

Graphisme : GRAPHISSIMO | COMMUNICATION VISUELLE

Mieux
construire
pour mieux
guérir !

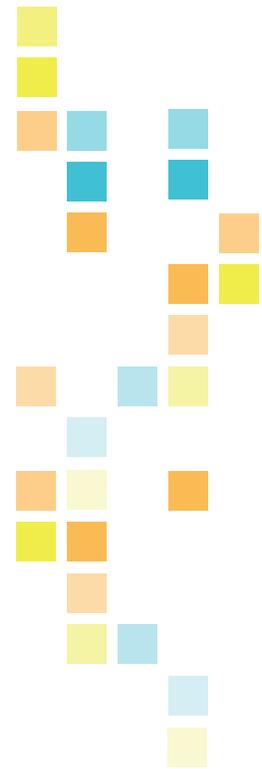


CSSS DE LA
VIEILLE-CAPITALE

Centre
d'hébergement
et CLSC de Limoilou

QUÉBEC





Mieux construire pour mieux guérir !

SIÈGE SOCIAL

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
Téléphone : 418 644-3600
Télécopieur : 418 644-3609

BUREAU DE MONTRÉAL

3700, rue Berri, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2L 4G9
Téléphone : 514 873-2000
Télécopieur : 514 864-7306

www.chq.gouv.qc.ca

Corporation
d'hébergement

Québec 



50%

